Commune de Beaufort-en-Anjou (49)

Elaboration du Plan Local d'Urbanisme

ARCHITOUR architectes associés - Mandataire Architecture et Urbanisme 63 boulevard OYON 72100 LE MANS



HYDRATOP 103 rue Charles Darwin 49125 TIERCÉ



Diagnostic territorial



Déroulement de la réunion

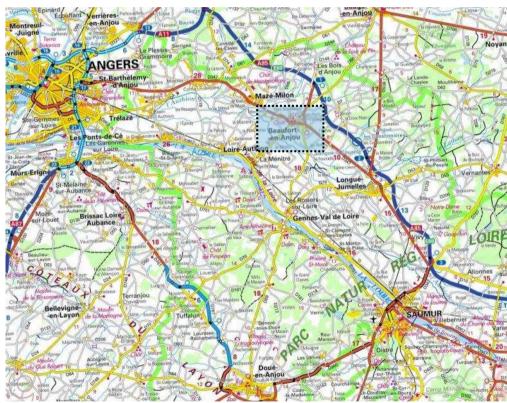
Plan détaillé du Diagnostic :

- 1) Présentation Générale du Territoire
- 2) Etat Initial de l'environnement
- 3) Occupation humaine du Territoire
- 4) Les Activités humaines : Analyse socio économique
- 5) Les services et équipements

- → Contexte géographique et administratif
- → Documents d'urbanisme existants

Contexte géographique et administratif

- Un territoire au positionnement stratégique
- Des échelles supra-communales en mouvement
- Un besoin de mise en compatibilité des documents d'urbanisme avec le SCoT approuvé en 2016



Carte IGN – source Géoportail

- Un territoire localisé à 30min d'Angers et de Saumur.
- Issu de la fusion de deux communes au 1^{er} Janvier 2016 : Beaufort-en-Vallée et Gée.
- La commune de Beaufort-en-Vallée est dotée d'un PLU approuvé en 2011 et d'un POS approuvé en 2002 et Caduc en 2017.

Contexte géographique et administratif

- Un territoire au positionnement stratégique
- Des échelles supra-communales en mouvement
- Un besoin de mise en compatibilité des documents d'urbanisme avec le SCoT approuvé en 2016



Carte du Périmètre de la CC au 1er Janvier 2017

- La commune est intégrée à la communauté de communes Baugeois-Vallée composée de 7 communes pour près de 36 000 habitants.
- Le SCoT du Pavs des Vallées d'Anjou a été approuvé en 2016, il est porté par la communauté de communes de Baugeois-Vallée après la dissolution du Pays des Vallées d'Anjou le 31 décembre 2016.
- Le SCoT est mis en révision et intégrera la commune de Ménitré
- La CC n'est pas dotée de la compétence PLUi qui est restée aux différentes communes membres.
- Au sein du SCoT le territoire de Beaufort-en-Anjou (Beaufort en Vallée + Gée) / Mazé est identifié en tant que pôle d'équilibre.
- Les pôles d'équilibre devaient accueillir la majorité de la production de logements à l'horizon 2025.
- Les communes disposent de 3 ans pour mettre leurs documents en compatibilité si cela nécessite une révision générale.

Contexte géographique et administratif

- Un territoire au positionnement stratégique
- Des échelles supra-communales en mouvement
- Un besoin de mise en compatibilité des documents d'urbanisme avec le SCoT approuvé en 2016

Le SCoT met en évidence des prescriptions sur la production de logements, l'économie d'espaces, les zones d'activités et les zones artisanales :

- Pour l'ancienne CC de Beaufort en Anjou 840 logements à produire sur 10 ans / 17% en production neuve et un minimum de réalisation de 14 logements sociaux par an.
- Les collectivités réalisent un recensement des logements vacants (localisation et motifs de vacance)
- Avant d'ouvrir à l'urbanisation les espaces agricoles ou de les classer en zone à urbaniser (AU dans les PLU), les communes font l'analyse de toutes les possibilités de densification et de reconversion du tissu urbain contenu au sein de l'enveloppe urbaine de l'agglomération ou du bourg.
- La densité minimum préconisée pour les opérations de logements est établie à 20 logts/ha
- Le PLU de la commune se doit d'être compatible avec l'ensemble des prescriptions du DOO

	Production de Igts 2015- 2025	Densités brutes (logements/ha)		Consommation foncière brute (ha)	
		Minimum	Recommandé	Maximum	Recommandé
Beaufort-en-Anjou	840	18,7	20,8	44,8	40,5
Beaufort-en-Vallée	366	20	22	18,3	16,6
Mazé (avant le 31.12.15)	279	20	22	13,9	12,7
Gée	25	20	22	1,3	1,1
Brion	64	15	17	4,3	3,8
Fontaine-Guérin	54	15	17	3,6	3,1
Fontaine-Milon	29	15	17	2,0	1,7
Saint Georges-du-Bois	23	15	17	1,5	1,4

▶ Prescriptions

L'offre nouvelle vise une diversification des formes urbaines selon les objectifs suivants (incluant aussi bien le renouvellement urbain que les extensions) :

	Pôles d'équilibre /Objectif SCoT	Pôles secondaires /Objectif SCoT	Autres bourgs ruraux /Objectif SCoT	Pays des Vallées d'Anjou
Individuels purs	60%	70%	77%	66%
Individuels groupés	25%	20%	16%	25%
Collectifs + Résidences	15%	10%	7%	8%

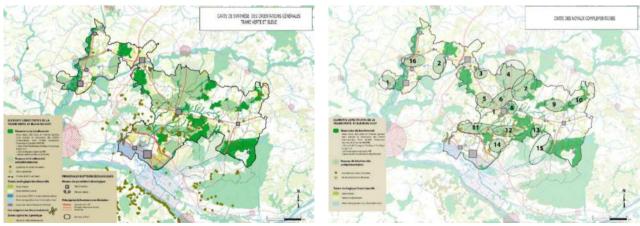
Tableaux de répartition des logements dans le SCoT approuvé

Contexte géographique et administratif

- Un territoire au positionnement stratégique
- Des échelles supra-communales en mouvement
- Un besoin de mise en compatibilité des documents d'urbanisme avec le SCoT approuvé en 2016

Des prescriptions sur l'environnement, le paysage, la gestion des risques et l'agriculture devront également être prises en compte :

- les PLU <u>doivent identifier un maillage de haies structurantes</u>, en cohérence avec les différents contextes et pratiques agricoles du Pays (végétal spécialisé au sud, Val d'Authion, prairies humides et zones boisées des Basses Vallées Angevines, champs ouverts de grandes cultures à l'Est…) et en prenant en compte les fonctionnalités écologiques.
- Les documents d'urbanisme locaux <u>doivent incorporer les zones humides dans le règlement du PLU</u> par un zonage associé à des dispositions réglementaires et/ou orientations d'aménagement assurant une protection suffisante.



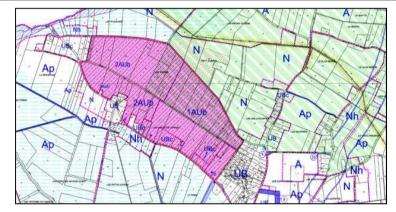
Cartes relatives à la TVB dans le SCoT approuvé

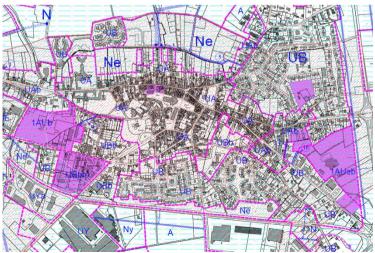
Documents d'urbanisme existants

- Des documents qui ne répondent plus aux enjeux actuels
- Le besoin de réaliser un nouveau document et un projet global sur la commune Nouvelle de Beaufort-en-Anjou

PLU de Beaufort-en-Vallée :

- → Des zones AU encore libres en extension : secteur de l'Epinay non réalisée (ZAC abrogée), zone d'extension 1AUb1 des hauts champs.
- → Des projets qui avancent au sein du bourg : sur d'anciens sites industriels zone 1AUb et UBbm.
- → Un PLU de « pastillage » : beaucoup de STECAL et Nh relatif à un mitage de l'habitat relativement fort sur la commune.
- → Un recensement « de zones humides » partiel comparativement à ce que demande le SCoT : L'identification doit couvrir la totalité du territoire et doit être précise pour les périmètres à enjeux
- → Pas d'outils de préservation des haies comparativement à ce que demande le SCoT : identifier un maillage de haies structurantes.
- → Un risque inondation très étendu à l'échelle du bourg de la commune et un PPRI en cours de révision





Extraite du PLLI de Regulart en Vallée

Documents d'urbanisme existants

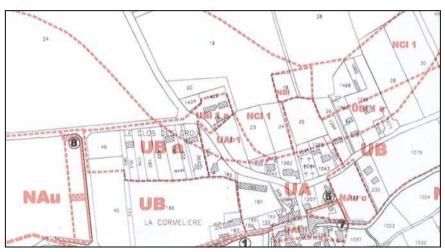
- Des documents qui ne répondent plus aux enjeux actuels
- Le besoin de réaliser un nouveau document et un projet global sur la commune Nouvelle de Beaufort-en-Anjou

POS de Gée:

- → Document Caduc depuis 2017 besoin d'un nouveau document de gestion des sols.
- → Des zones UB qui se sont globalement remplies
 On distingue même des découpages en second rideau







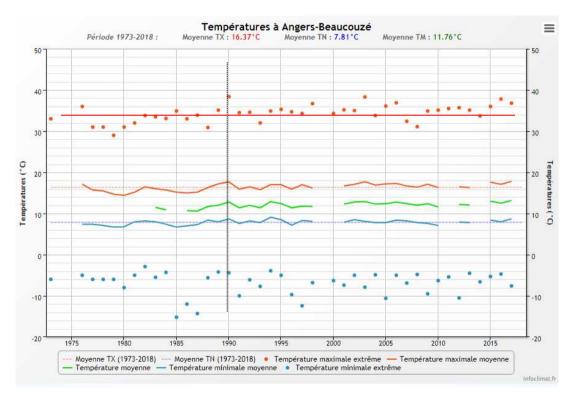
Extraits du POS de Gée



ARCHITOUR architectes associés

- → Milieu physique, ressources naturelles et énergies
- → Milieu naturel et biodiversité
- → Risques et nuisances

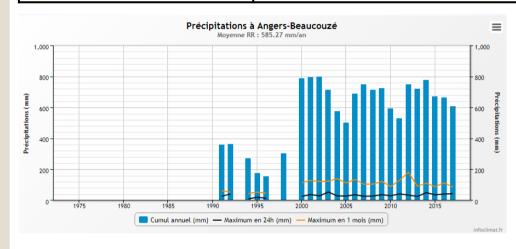
- Des changements climatiques de plus en plus visibles
- Quelle politique énergétique pour demain?
- Un réseau hydrographique particulièrement dense

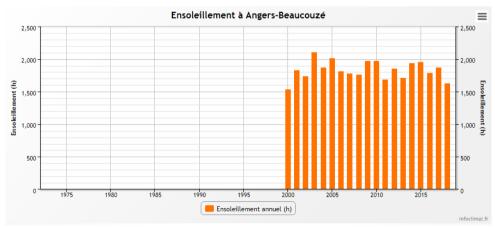


Cartes relatives Infos-Climat – station météorologique Angers-Beaucouzé

- → Au PLU: la température moyenne du mois le plus froid (janvier) était établie à 4,7° la température moyenne du mois le plus chaud (juillet) était de 19° (données climatologiques de 1971-2000)
- → Aujourd'hui: le mois le plus froid reste janvier avec une moyenne de 5,5° les mois les plus chauds sont Juillet et Août avec 19,8° en moyenne (données climatologiques de 1981-2010)
- → Sur la courbe on observe une augmentation des températures à partir de 1990

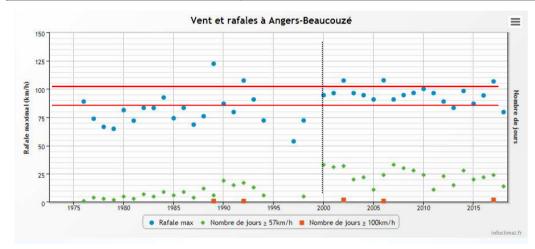
- Des changements climatiques de plus en plus visibles
- Quelle politique énergétique pour demain?
- Un réseau hydrographique particulièrement dense





- → Au PLU: Le cumul des précipitations révèle une pluviométrie relativement faible (618 mm/an) malgré une importante pluviosité (108 jours par an en moyenne). Le mois le plus arrosé est novembre avec 64,5 mm en moyenne, le plus sec est juin avec 40,3 mm en moyenne.
- → Aujourd'hui: le cumul des précipitations a augmenté 693,3 mm/an. Les mois les plus arrosés sont Octobre, Novembre et Décembre avec plus de 70mm (données climatologiques de 1981-2010)
- → Sur la même période l'ensoleillement est estimé à 1798,7 h/an

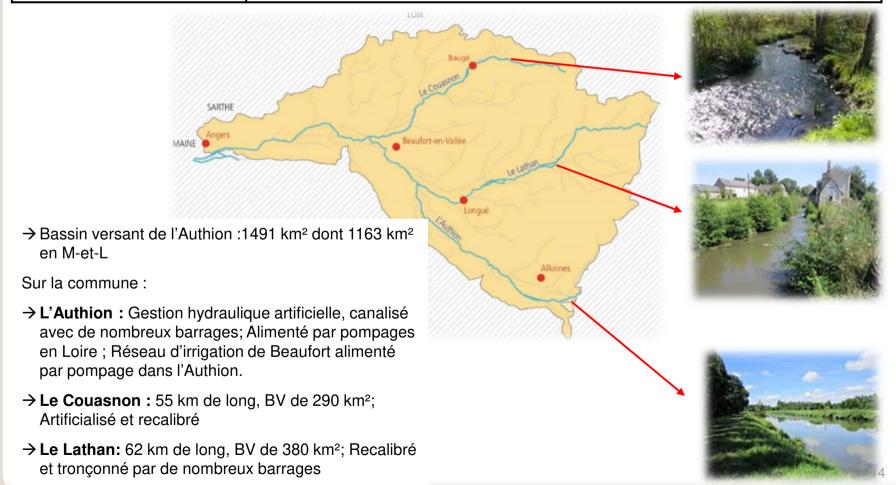
- Des changements climatiques de plus en plus visibles
- Quelle politique énergétique pour demain?
- Un réseau hydrographique particulièrement dense



- → **Au PLU:** Les vents sont majoritairement de secteurs Sud-Ouest et Nord-Est. Leur force reste modérée (3 à 4 m/s), et ils dépassent rarement en pointe les 100 km/h.
- → Aujourd'hui : le graphique montre que la force des vents parait plus forte depuis les années 2000.
- → Projet de ferme solaire sur la commune de la Fontaine-Guérin (Bois d'Anjou) et projet de méthanisation sur la commune Baugé Noyant



- Des changements climatiques de plus en plus visibles
- Quelle politique énergétique pour demain?
- Un réseau hydrographique particulièrement dense



Milieu physique, ressources naturelles et énergies

- Des changements climatiques de plus en plus visibles
- Quelle politique énergétique pour demain?
- Un réseau hydrographique particulièrement dense

SDAGE LOIRE BRETAGNE

→ Le SDAGE Loire-Bretagne a pour objectif majeur le bon état de la ressource en eau selon 3 axes

SAGE DE L'AUTHION

- Qualitativement et quantitativement
- En restaurant et préservant les milieux aquatiques
- En organisant et en gérant de manière concertée la ressource en eau.

QUALITE DES COURS D'EAU

- → Le SAGE Authion regroupe 84 communes, à cheval sur l'Indre-et-Loire et le Maine-et-Loire. Ses objectifs :
- Gérer pour assurer la pérennité de tous les usages
- Restaurer la morphologie des cours d'eau et les zones humides

ZONES HUMIDES

- Améliorer la qualité des eaux souterraines
- Prévenir le risque inondation
- Faire connaître le SAGE et l'appliquer en concertation avec les usagers

HAIES BOCAGERES

- → Qualité des cours d'eau sur la commune globalement Moyenne à Bonne
- → Mauvaise qualité de l'Authion à Beaufort sur le paramètre pesticides
- → Zones humides et haies bocagères à intégrer dans le PLU

- Des changements climatiques de plus en plus visibles
- Quelle politique énergétique pour demain?
- Un réseau hydrographique particulièrement dense



- → Contrats de restauration et d'entretien
 - → Les travaux futurs de restauration sont prévus sur :
 - → Le Couasnon
 - → La Curée
 - → Eventuellement le Régaure.
- → Les travaux sur le Couasnon auront lieu dès l'année prochaine, alors que ceux de la Curée sont plus incertains.









Moulin de Fontaine



Val d'Authion

Milieu naturel et biodiversité

- Des milieux à dominante humide au Sud
- Des milieux boisés au Nord du territoire
- Une trame verte et bleue polarisée autour de 3 réservoirs de biodiversité
- → Un territoire particulièrement humide
- → Des noms de lieux dits qui révèlent cet état de fait : Au nord du bourg « le Marais » , « le petit Marais ».
- → La présence de l'eau à proximité des sites urbains



Le Couasnon>>

Milieu naturel et biodiversité

- Des milieux à dominante humide au Sud
- Des milieux boisés au Nord du territoire
- Une trame verte et bleue polarisée autour de 3 réservoirs de biodiversité

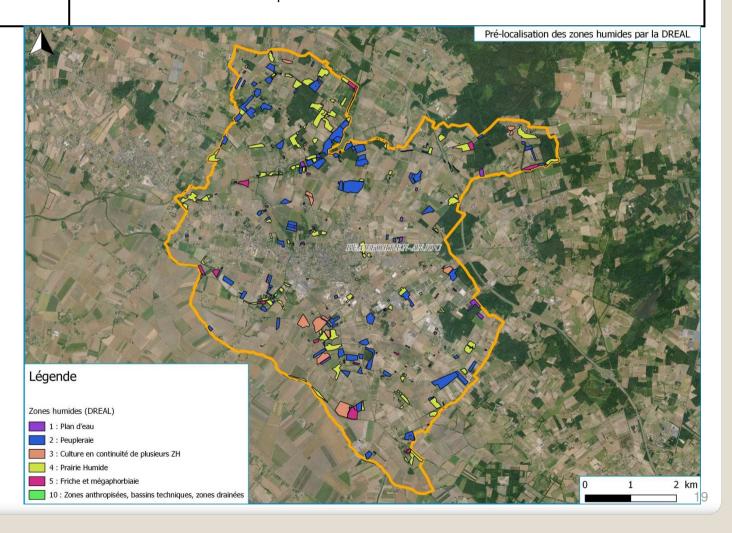
→ Le PLU de Beaufort en Vallée met en perspective une zone humide au sud du territoire autour des lieux dits « des boires », « des rivières »...



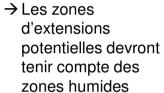
Milieu naturel et biodiversité

- Des milieux à dominante humide au Sud
- Des milieux boisés au Nord du territoire
- Une trame verte et bleue polarisée autour de 3 réservoirs de biodiversité

→ Les zones humides sont nombreuses sur la commune, elles se localisent autour des cours d'eau et sur les lieux dits des « Boires « et les « Rivières », mais aussi sur une grande partie du territoire

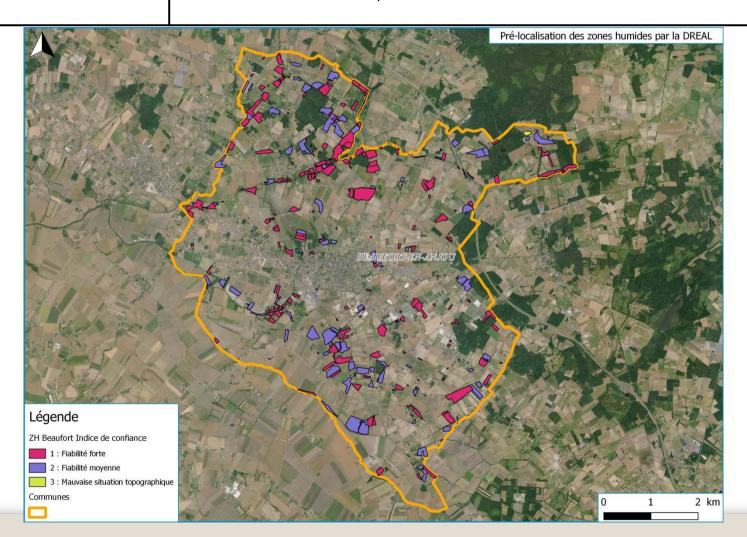


- Des milieux à dominante humide au Sud
- Des milieux boisés au Nord du territoire
- Une trame verte et bleue polarisée autour de 3 réservoirs de biodiversité

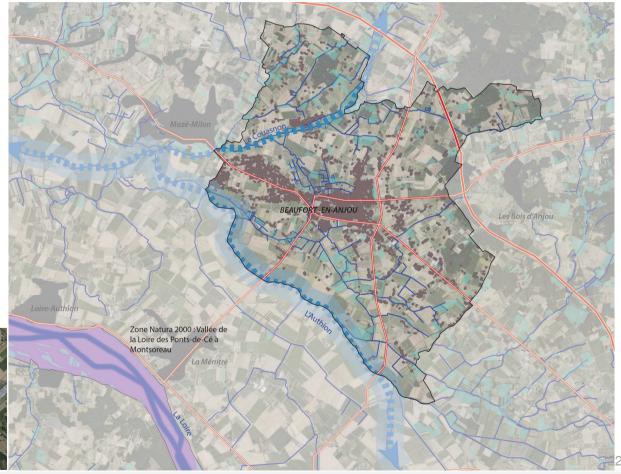




- Des milieux à dominante humide au Sud
- Des milieux boisés au Nord du territoire
- Une trame verte et bleue polarisée autour de 3 réservoirs de biodiversité



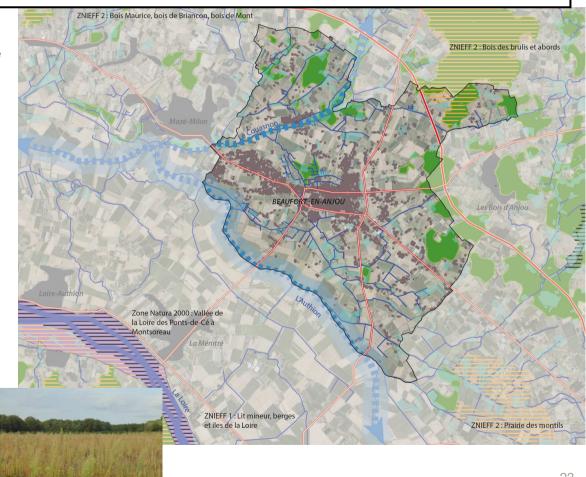
- Des milieux à dominante humide au Sud
- Des milieux boisés au Nord du territoire
- Une trame verte et bleue polarisée autour de 3 réservoirs de biodiversité
- → Pas de site Natura 2000 sur le territoire.
- → Le plus proche est le site FR5212003 : Vallée de la Loire des Ponts-de-Cé à Montsoreau situé à 6km.
- → Le territoire compte cependant des milieux et espaces de fonctionnalité avec le site de la Loire.





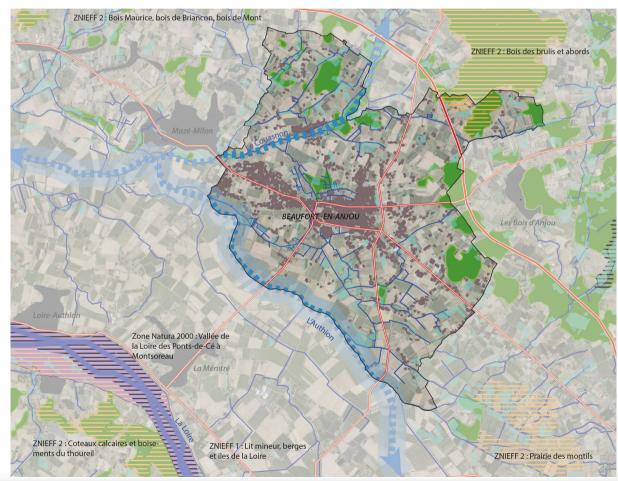
- Des milieux à dominante humide au Sud
- Des milieux boisés au Nord du territoire
- Une trame verte et bleue polarisée autour de 3 réservoirs de biodiversité
- → Un environnement et un paysage séparés en deux entités — l'une boisée au Nord et l'autre plus agricole au Sud
- → Les Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique (ZNIEFF) de type 1 sont des secteurs de grand intérêt biologique ou écologique. Les ZNIEFF de type 2 sont de grands ensembles naturels riches et peu modifiés, offrant des potentialités biologiques importantes.
- → Pas de ZNIEFF type 1 sur le territoire mais une ZNIEFF type 2 : Bois des brulis et abords
- → Des boisements principalement constitués de peupleraies



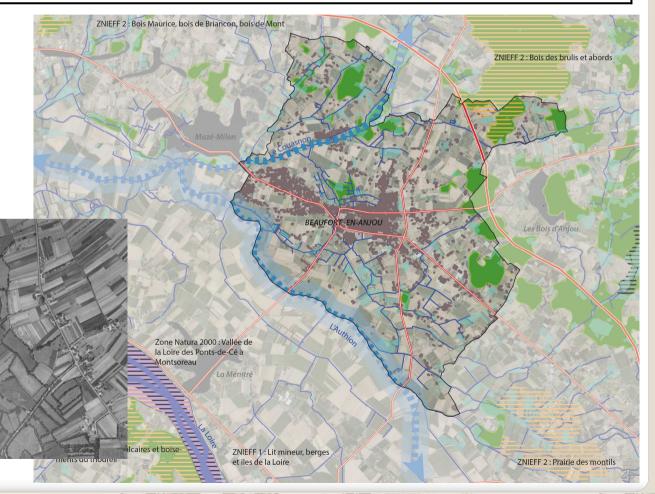


- Des milieux à dominante humide au Sud
- Des milieux boisés au Nord du territoire
- Une trame verte et bleue polarisée autour de 3 réservoirs de biodiversité
- → Un maillage bocager très lâche localisé autour des « canaux » et voies de communication
- → La commune a été partiellement remembrée en 1978 et en 1987 elle fait aujourd'hui l'objet d'un travail d'échanges de terres entre agriculteurs accompagné par la Chambre d'agriculture.





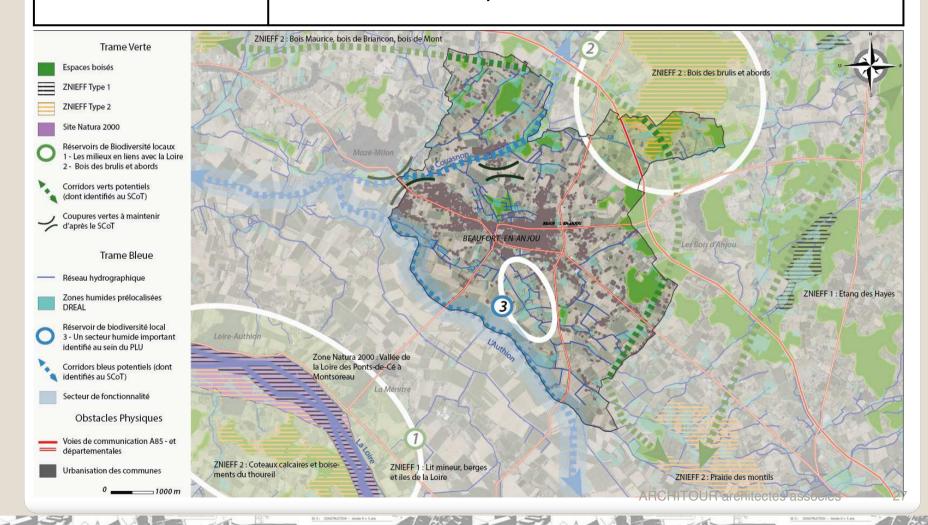
- Des milieux à dominante humide au Sud
- Des milieux boisés au Nord du territoire
- Une trame verte et bleue polarisée autour de 3 réservoirs de biodiversité
- → Un maillage bocager très lâche localisé autour des « canaux » et voies de communication
- → Un programme de replantation de haies est initié par le conseil départemental pour 3 ans.



- Des milieux à dominante humide au Sud
- Des milieux boisés au Nord du territoire
- Une trame verte et bleue polarisée autour de 3 réservoirs de biodiversité
- → 3 réservoirs de Biodiversité identifiés
- → Des corridors verts identifiés au SCoT
- → Des coupures vertes qui doivent être maintenues

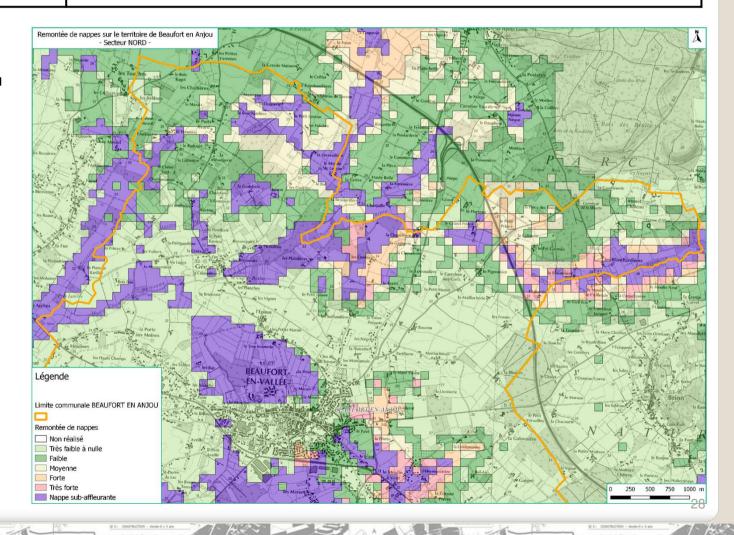


- Des milieux à dominante humide au Sud
- Des milieux boisés au Nord du territoire
- Une trame verte et bleue polarisée autour de 3 réservoirs de biodiversité



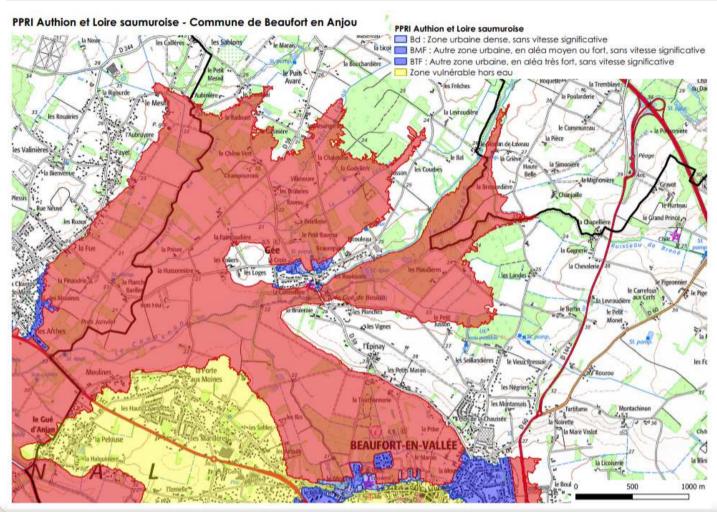
Risques et nuisances

- Des risques naturels importants sur le territoire
- Des risques technologiques globalement faibles
- → Risque d'inondation par remontée de nappe au nord et au sud de la commune



Risques et nuisances

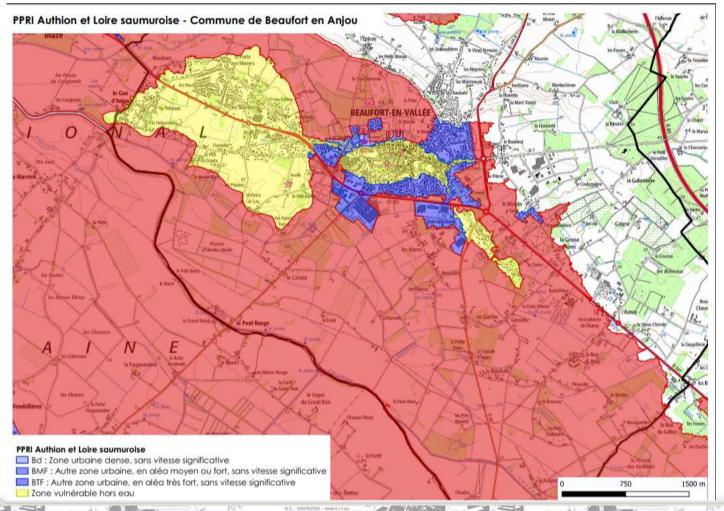
- Des risques naturels importants sur le territoire
- Des risques technologiques globalement faibles



- → PPRI du Val d'Authion
- → 60% du territoire en zone inondable
- → 1/3 des zones urbanisées actuelles sont en zone inondable

Risques et nuisances

- Des risques naturels importants sur le territoire
- Des risques technologiques globalement faibles



- → PPRI du Val d'Authion
- → 60% du territoire en zone inondable
- → 1/3 des zones urbanisées actuelles sont en zone inondable

30

Risques et nuisances

- Des risques naturels importants sur le territoire
- Des risques technologiques globalement faibles

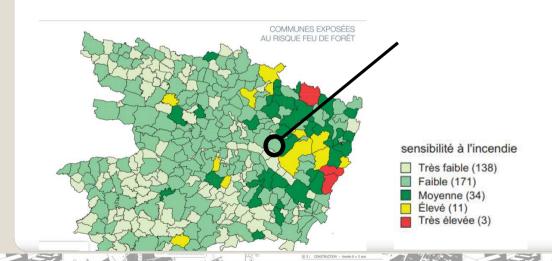
→ Un risque de mouvement de terrain (BRGM) :

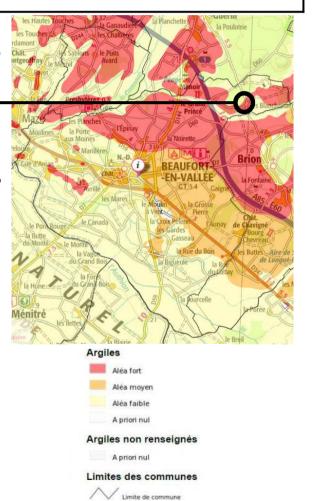
- Par retrait-gonflement des sols argileux ou marneux : aléa fort sur Gée et aléa fort et moyen sur Beaufort
- Risque de glissement de terrain au NE de Beaufort

→ Un risque de feu de forêt faible mais existant :

- La commune est répertoriée de sensibilité faible - Néanmoins, peuplements sensibles de pins localisés sur Beaufort en Vallée (pointe Nord-est de la Commune, lisière Est en limite de Brion jusqu'au bois du Liseron, petits boisements de pins des Tertres).

→ Un risque sismique négligeable mais non nul (classé zone 2)





31

Risques et nuisances

Des risques naturels importants sur le territoire

Usine non Seveso

1

Des risques technologiques globalement faibles

→ Un risque lié aux installations industrielles :

- 4 ICPE en régime autorisation

→ Un risque lié à des sites potentiellement pollués (BASIAS) :

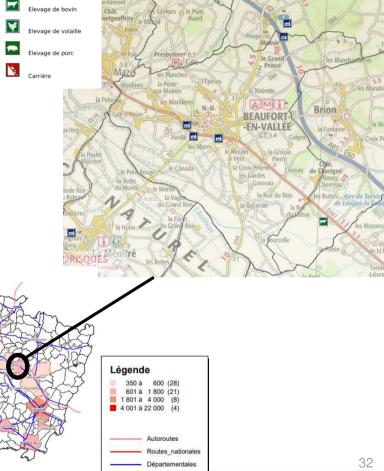
- Des sites principalement situés sur le bourg de Beaufort en Vallée

→ Un risque lié au transport de matières dangereuses

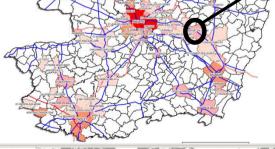
- Concerné par la présence de voies de « grande circulation » (A85, RD347, RD59, RD144)

→ Un risque mineur de rupture de barrage

- Pas répertorié comme exposé directement mais intégré à une zone de risque liée aux barrage des Mousseaux.







Enjeux pressentis sur la thématique

Des enjeux forts sur la thématique de l'eau :

- o **Un territoire particulièrement humide :** le besoin d'une protection des zones humides sur le territoire communal
- Un territoire très contraint par le risque inondation : par débordement de l'Authion et du Couasnon et par remontées des nappes phréatiques: risque à prendre en compte dans le développement urbain
- Le besoin de prise en compte des problématiques de protection des ressources en eau: Nappe phréatique utilisée en AEP /
 Réseau hydrographique de surface (L'authion, le Couasnon, le Lathan) / les zones humides. Enjeu de lutte contre la pollution des
 eaux par les activités humaines: économiques et agricoles.

Des enjeux concernant la Trame Verte et Bleue (TVB) et le développement durable :

- o **Adapter les projets** aux sensibilités environnementales
- o **Mobiliser le potentiel de la commune** en matière de production d'énergie renouvelable
- La protection des éléments constitutifs de la trame verte et bleue en tant qu'éléments de maintien de la biodiversité : vallées de l'Authion, du Couasnon, les zones humides, milieux boisés formant des continuités à grande échelle et des réservoirs de biodiversité à l'échelle communale
- o La préservation du bocage sur des secteurs stratégiques
- o La mise en valeur d'une trame verte et bleue à l'échelle du bourg : espaces verts, jardins, parcs, cours d'eau

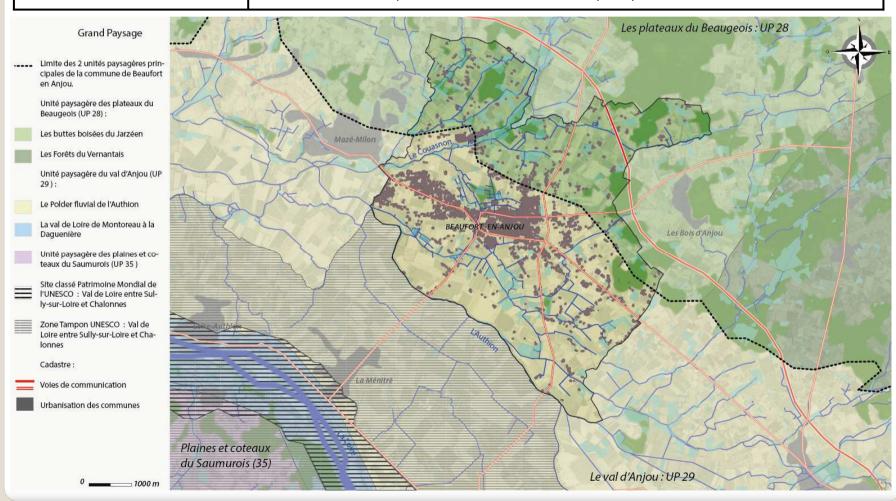
Occupation humaine du territoire

- → Analyse du grand paysage et du patrimoine
- → Evolution urbaine des communes
- → Analyse de la consommation d'espaces
- → Analyse des dents creuses

Occupation humaine du territoire

Grand Paysage et Patrimoine

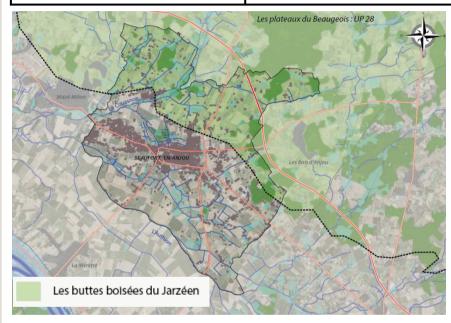
- Un paysage en contact avec la vallée de la Loire
- Le paysage peu ondulé des buttes boisées du Jarzéen
- Horizontalité et verticalité des paysages du polder fluvial de l'Authion
- Une commune particulièrement riche sur le plan patrimonial



Occupation humaine du territoire

Grand Paysage et Patrimoine

- Un paysage en contact avec la vallée de la Loire
- Le paysage peu ondulé des buttes boisées du Jarzéen
- Horizontalité et verticalité des paysages du polder fluvial de l'Authion
- Une commune particulièrement riche sur le plan patrimonial



→ Un habitat dispersé et des structures agricoles petites et moyennes plutôt intégrées dans le paysage



→ Sur cette partie de l'unité paysagère le relief est assez peu marqué – les ondulations sont formées par les boisements qui marquent les perspectives visuelles. Une palette végétale de milieux humides



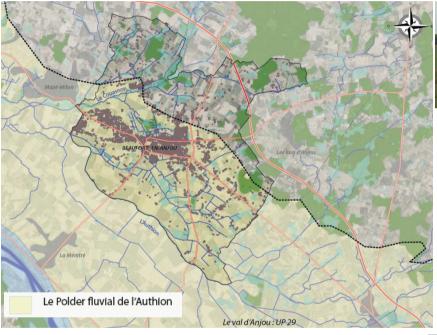






Grand Paysage et Patrimoine

- Un paysage en contact avec la vallée de la Loire
- Le paysage peu ondulé des buttes boisées du Jarzéen
- Horizontalité et verticalité des paysages du polder fluvial de l'Authion
- Une commune particulièrement riche sur le plan patrimonial





→ Une horizontalité marquée par le relief très plan et accentué par l'implantation de pépinières et d'entreprises horticoles d'envergures





→ Verticalité des éléments qui se donnent en point de vue au sein de cette unité paysagère

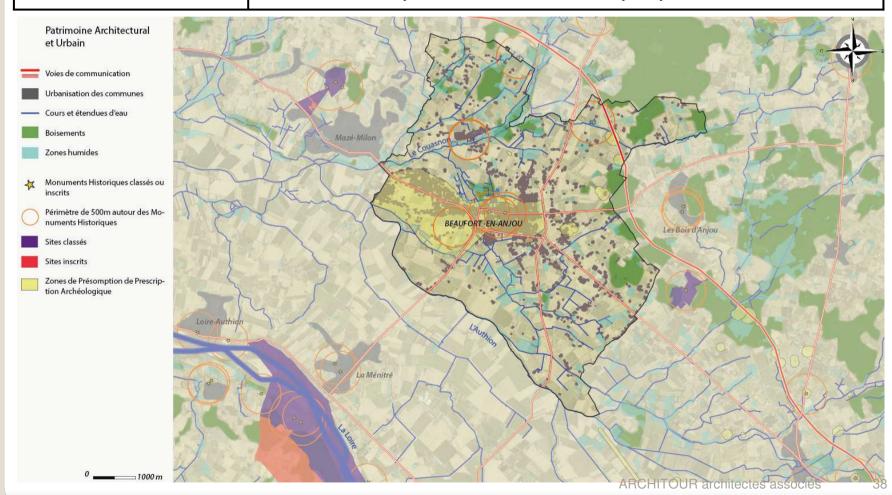






Grand Paysage et Patrimoine

- Un paysage en contact avec la vallée de la Loire
- Le paysage peu ondulé des buttes boisées du Jarzéen
- Horizontalité et verticalité des paysages du polder fluvial de l'Authion
- Une commune particulièrement riche sur le plan patrimonial



Grand Paysage et Patrimoine

- Un paysage en contact avec la vallée de la Loire
- Le paysage peu ondulé des buttes boisées du Jarzéen
- Horizontalité et verticalité des paysages du polder fluvial de l'Authion
- Une commune particulièrement riche sur le plan patrimonial





- → Ancien Couvent des religieuses hospitalières de Saint-Joseph-de-la-Flèche, classé le 16 octobre 1969,
- → Périodes de construction : 17e siècle ; 18e siècle



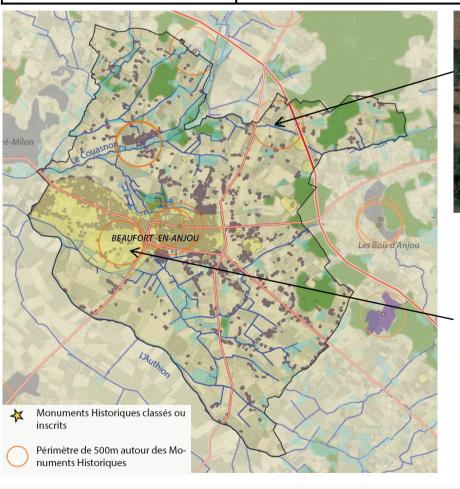


- → Église Notre-Dame, inscrite les 12 décembre 1963 et 6 avril 1994,
- → Périodes de construction : 17e siècle ; 18e siècle

39

Grand Paysage et Patrimoine

- Un paysage en contact avec la vallée de la Loire
- Le paysage peu ondulé des buttes boisées du Jarzéen
- Horizontalité et verticalité des paysages du polder fluvial de l'Authion
- Une commune particulièrement riche sur le plan patrimonial





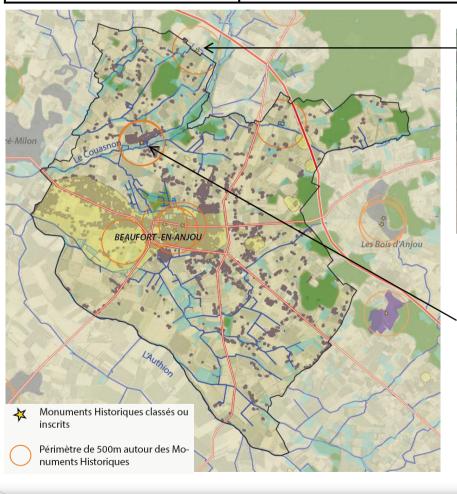
- → Manoir de Princé, inscrit le 1er mars 1977,
- → Périodes de construction : 16e siècle ; 17e siècle

- → Ancien Prieuré d'Avrillé et sa Chapelle, classés et inscrits le 24 juillet 1972,
- → Périodes de construction : 14e/17e/18e siècle



Grand Paysage et Patrimoine

- Un paysage en contact avec la vallée de la Loire
- Le paysage peu ondulé des buttes boisées du Jarzéen
- Horizontalité et verticalité des paysages du polder fluvial de l'Authion
- Une commune particulièrement riche sur le plan patrimonial





- → Château de Laveau, inscrit le 5 décembre 1984.
- → Périodes de construction : 17e siècle

- → Église, inscrite le 13 septembre 1984,
- → Presbytère, inscrit le 9 novembre 1984,
- → Périodes de construction : 17^e siècle



Evolution urbaine des communes

- Un centre bourg historique homogène qui s'est étalé de manière linéaire
- Un développement urbain important à partir des années 1960
- Un comblement des dents creuses depuis le début des années 2000
- → Un centre ville / historique qui présente une certaine ampleur
- → Un patrimoine architectural particulièrement visible et de qualité











- Un centre bourg historique homogène qui s'est étalé de manière linéaire
- Un développement urbain important à partir des années 1960
- Un comblement des dents creuses depuis le début des années 2000









- → Groupé autour de la Place Jeanne de Laval
- → Différentes étapes dans sa constitution
- Un centre médiéval (plus dense)
- Epoque renaissance
- Les faubourgs anciens plus linéaires
- → De nombreux monuments et édifices publics structurent cet espace
- → Des éléments qui rompent l'homogénéité bâti du bourg : la butte et son château, les murs de l'Hôtel Dieu, l'entrée Ouest du centre-bourg







- Un centre bourg historique homogène qui s'est étalé de manière linéaire
- Un développement urbain important à partir des années 1960
- Un comblement des dents creuses depuis le début des années 2000











- Un centre bourg historique homogène qui s'est étalé de manière linéaire
- Un développement urbain important à partir des années 1960
- Un comblement des dents creuses depuis le début des années 2000



- Un centre bourg historique homogène qui s'est étalé de manière linéaire
- Un développement urbain important à partir des années 1960
- Un comblement des dents creuses depuis le début des années 2000









- → Des anciens sites industriels sans fonction au sein du centre ville
- → Des espaces marquant une rupture au sein du tissu urbain
- → Des mutations potentielles à envisager (renouvellement urbain…)
- → Des problématiques paysagères et urbaines à traiter

- Un centre bourg historique homogène qui s'est étalé de manière linéaire
- Un développement urbain important à partir des années 1960
- Un comblement des dents creuses depuis le début des années 2000











- Un centre bourg historique homogène qui s'est étalé de manière linéaire
- Un développement urbain important à partir des années 1960
- Un comblement des dents creuses depuis le début des années 2000











- Un centre bourg historique homogène qui s'est étalé de manière linéaire
- Un développement urbain important à partir des années 1960
- Un comblement des dents creuses depuis le début des années 2000



- → Sur la partie Ouest de la commune, un redécoupage parcellaire s'est opéré
- → De nombreuses parcelles non baties sont encore présentes notamment en cœur d'ilôt
- → Enjeu fort sur le comblement des dents creuses et les divisions parcellaires



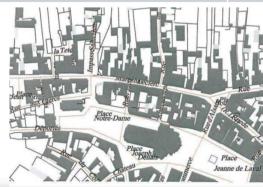




Analyse de la consommation d'espace

Opérations / densité	Tissu ancien	Au coup par coup, le long des voies existantes	1980- 2000, sous forme de lotissement	2000- 2019
Densité	 Centre médiéval: 30-40 lgts/ha Ville époque renaissance: 25/30lgts/ha Faubourgs anciens 20/25 lgts/ha 	5-12 lgts/ha	10-20 lgts/ha	15-20 lgts/ha







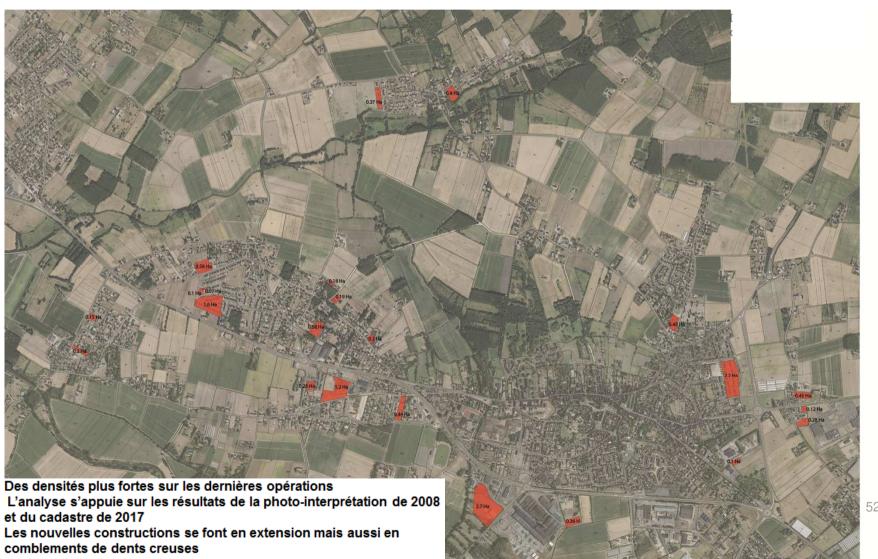


Analyse de la consommation d'espace sur les 20 dernières années (2000-2019)



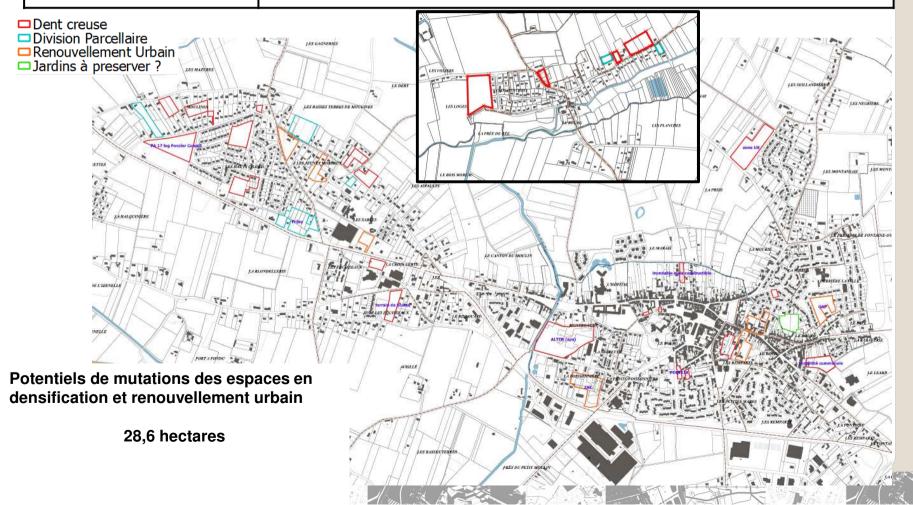


Analyse de la consommation d'espace sur les 10 dernières années (2008-2018)



... et du potentiel de mutation des espaces

- ➤ Un centre bourg à préserver : jardins et parcs qui font la qualité du centre bourg et qui constituent des espaces d'aération dans le tissu urbain
- > Des comblements de dents creuses au sein du bourg déjà repérables
- > Un potentiel de divisions parcellaires sur de grandes parcelles
- > Des ilots au potentiel de renouvellement urbain





Enjeux pressentis sur la thématique

Des enjeux liées à la gestion d'un héritage :

- Un territoire communal constitué de plusieurs « pôles » d'habitat : le bourg de Beaufort, le bourg de Gée et les Marillères
- Un développement urbain complexe (étalement, mitage, doigt de gants...) qui met en perspective des questionnements sur l'enclavement d'espaces vides et sur le découpage parcellaire.
- o Un centre-bourg au potentiel d'attractivité à développer: espace de centralité, forte identité patrimoniale et architecturale, zone de concentration des services, commerces et équipements de la commune.
- o Un questionnement sur les liens entre les différents espaces urbains

Des enjeux forts sur l'organisation du centre bourg:

- o La préservation d'un cœur de bourg attractif et agréable à vivre
- La prise en compte du caractère patrimonial du bâti historique dans les réhabilitations et la conservation des éléments identitaires du paysage construit
- o La prise en compte du rôle « de centralité » du centre-bourg
- o La reconversion des grands espaces au potentiel de renouvellement urbain : Site de France Champignon

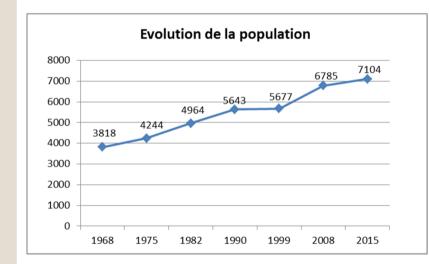
Des enjeux sur le grand paysage :

- La préservation des paysages boisés et plus particulièrement ceux en lien avec les espaces identifiés au sein de la Trame Verte et Bleue
- o La préservation et la mise en valeur du paysage bocager existant
- o Travailler sur l'intégration des bâtiments imposants des pépinières et maraichers du sud du territoire
- o La préservation et la mise en valeur des points de vue sur l'église et les ruines du châteaux

- → Analyse socio-démographique
- → Développement économique du territoire
- → Diagnostic agricole

Analyse sociodémographique et logements

- Une augmentation continue de la population depuis 1968
- Une densité d'habitat assez élevé
- L'évolution de la structure et de la taille des ménages
- Une population vieillissante



En près de 50 ans, la population de Beaufort en Anjou a augmenté d'environ 80% passant de 3818 à 7104 habitants en 2015 En 2018, la population de Beaufort en Anjou atteint 7234 habitants. Cette dynamique s'est réalisée en 3 étapes successives :

Tout d'abord, la commune a connu une importante augmentation de plus de 1800 habitants entre 1968 et 1990.

Puis, on observe une stagnation durant les années 1990 avec une hausse de seulement 34 habitants en conséquence du départ des enfants du foyer familial vers les villes et d'un ralentissement du taux de natalité.

Enfin, de 1999 et jusqu'en 2015, la population a augmenté d'un quart passant de 5677 à 7104 habitants. Cependant, la tendance ralentie de 2008 à 2015 en raison du vieillissement de la population influant sur cette dynamique démographique.

- Départs des enfants
- Tertiarisation de l'économie années 60 -> davantage de travail dans les villes/couronne périurbaine qui peut attirer Proche d'Angers (couronne d'Angers, permet de profiter du rayonnement et de la qualité des services)
- Taille des ménages supérieure (2,47) à la moyenne du département de Maine-et-loire (2,3) (Le vieillissement de la population et l'évolution des comportements de cohabitation ont pour conséquence des ménages de plus en plus petits, avec davantage de personnes seules)
- Hausse de la population grâce aussi proximité de service notamment les écoles et lycées/collèges qui attire les jeunes couples
- Vieillissement de la population ; taux de natalité moins important.

56

Analyse sociodémographique et logements

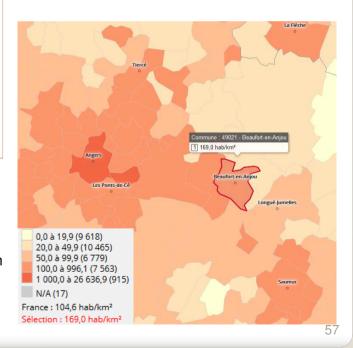
- Une augmentation continue de la population depuis 1968
- Une densité d'habitat assez élevé
- L'évolution de la structure et de la taille des ménages
- Une population vieillissante

	1968 à 1975	1975 à 1982	1982 à 1990	1990 à 1999	1999 à 2010	2010 à 2015
Variation annuelle moyenne de la population en %	1,5	2,3	1,6	0,1	1,6	0,9
due au solde naturel en %	0,5	0,8	0,7	0,3	0,4	0,3

Une croissance annuelle en baisse par rapport aux années 2000/2010

Cette évolution s'explique en partie par un solde naturel qui est toujours resté positif depuis 1968. Toutefois, celle-ci tend à ralentir depuis les années 1990 passant de 0,7% à 0,3%.

Une densité d'habitat assez élevée (169 hab/km²) représentative des hautes densités de l'espace, à dominante rurale, de la vallée de l'Authion

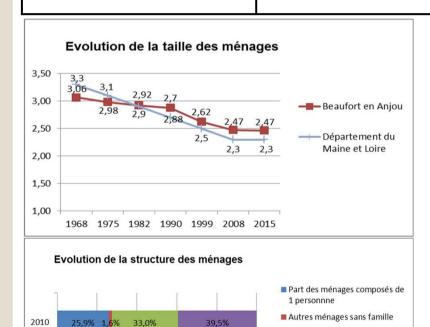


Analyse sociodémographique et logements

2015

28,0% 1,3% 31,3%

- Une augmentation continue de la population depuis 1968
- Une densité d'habitat assez élevé
- L'évolution de la structure et de la taille des ménages
- Une population vieillissante



39.5%

■ Couple sans enfant

monoparentales

■ Couple avec enfants et familles

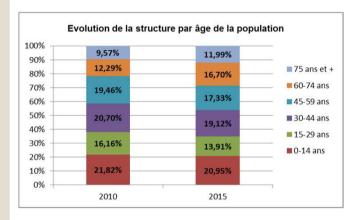
La taille des ménages, comme dans le centre de la vallée de l'Authion, surtout à l'Ouest, reste élevée et relativement stable. Il est vrai que le nombre de personnes par ménage a diminué depuis 1968, passant de 3,06 à 2,47 en 2015. Néanmoins, cette tendance tend à se stabiliser (2,47) restant supérieure à la moyenne du département de Maine et Loire (2,3) depuis 1982.

Les ménages présentent majoritairement un profil familial; 70,8% des ménages sont des familles avec ou sans enfants. La part des couples avec enfants et familles monoparentales est stable entre 2010 et 2015, la structure des ménages a quelque peu fluctuée. En effet, entre 2010 et 2015 la part des ménages composés de 1 personne a augmenté d'environ 2 points alors que celle des couples sans enfants a diminué de 1,7 point.

	Zoom sur les foyers monoparentaux	Monoparents avec 1 enfant		Monoparents avec plus d'un enfant		Total des monoparents avec enfant	
1	monoparemaax	2009	2014	2009	2014	2009	2014
Ī	Beaufort en Anjou	47	56	68	99	115	155

Analyse sociodémographique

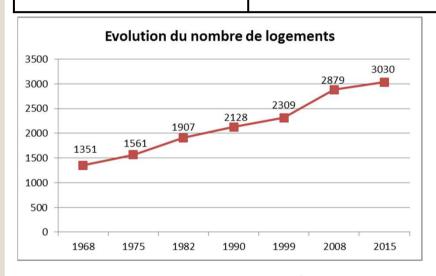
- Une augmentation continue de la population depuis 1968
- Une densité d'habitat assez élevé
- L'évolution de la structure et de la taille des ménages
- Une population vieillissante

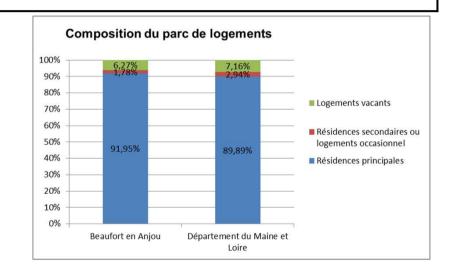


Globalement, la population est jeune, un quart de celle-ci a moins de 29 ans. Cependant, entre 2010 et 2015, on note un vieillissement qui s'exprime par la baisse générale des moins de 59 ans laisse et l'augmentation (7 points en plus) de celle des plus de 60 ans.

Analyse du logement

- · Une progression continue du nombre de logements
- Un parc composé de résidences construites entre 1970 et 1990
- Un phénomène de mobilité de la population
- Le marché à dire de 2 experts
- · Le SCOT

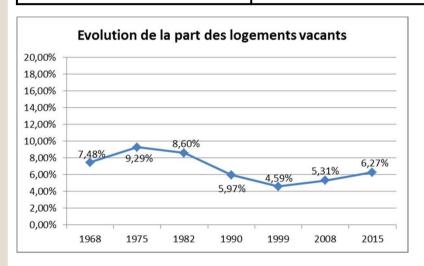


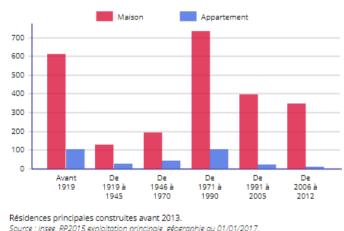


- 3030 logements en 2015 dont 92% résidences principales
- Une progression continue du nombre de logements, même sur la période de stagnation de population entre 1990 et 1999 : il s'agit donc d'une décohabitation sur le parc existant au cours de cette période
- Un rythme de construction d'environ 45 logements par an sur la période 1999-2015

Analyse du logement

- Une progression continue du nombre de logements
- Un parc composé de résidences construites entre 1970 et 1990
- Un phénomène de mobilité de la population
- Le marché à dire de 2 experts
- Le SCOT





Source: Insee, RP2015 exploitation principale, géographie au 01/01/2017.

- Une vacance assez faible des logements mais en augmentation constante depuis 1999. Cette part reste plus faible qu'à l'échelle de la CC Beaugeois Vallée (8,7% en 2015). Point de vigilance car la vacance augmente dans un contexte de production de logements neufs : risque de dépréciation du parc ancien.
- Un parc de logement constitué très majoritairement de maisons, une part négligeable d'appartements
- Plus de 700 maisons et 100 appartements ont été construits entre 1970 et 1990, soit environ 1/3 du parc de logement, Le parc de logements antérieur à 1975 a tendance a être énergivore
- Le parc de résidences principales se développe de façon importante à partir des années 1970

Analyse du logement

- Une progression continue du nombre de logements
- Un parc composé de résidences construites entre 1970 et 1990
- Un phénomène de mobilité de la population
- Le marché à dire de 2 experts
- Le SCOT

70%

60% 50%

40%

30% 20% 10%

Résidences principales selon le nombre de pièces 90%

	2015	%	2010	%
Ensemble	2 786	100,0	2 520	100,0
1 pièce	39	1,4	47	1,9
2 pièces	233	8,3	197	7,8
3 pièces	447	16,1	391	15,5
4 pièces	711	25,5	703	27,9
5 pièces ou plus	1 356	48,7	1 182	46,9





Source : Insee, RP2015 exploitation principale, géographie ou 01/01/2017.

- Une part importante de grands logements
- Phénomène de mobilité : en 2015, environ 30% de la population est résidente depuis moins de 4 ans
- Une part importante de propriétaires sur Beaufort en Anjou

Analyse du logement

Le marché à dire de 2 experts de la commune

Entretien téléphonique Notaire Maitre Metais - Beaufort en Anjou- 10 /12 /2018

Offre de logements :

L'offre se fait sur de la construction nouvelle en lotissement et sur de la réhabilitation de logements sur la commune :

 l'offre en lotissement : 2 lotissements neufs devraient sortir avec une centaine de logements. Les lotissements se font en plusieurs tranches.

Une premiere tranche d'ici janvier 2019. Des terrains d'environ 500m² pour un prix viabilisé d'environ 40 000 euros. Avec la construction, le prix total est d'environ 150 000 euros.

Mme Metais remarque l'intérêt croissant des acquéreurs pour les performances énergétiques des futurs logements neufs, essentiellement pour des soucis d'économies d'énergie à long terme.

- l'offre en réhabilitation : une forte proportion de l'offre (50%) concerne les maisons et longères en tuffeau très prisées par les jeunes ménages. Ces logements dégradés se vendent à partir de 60 000 euros pour un cout total (apres réhabilitation) aux alentours de 120 000 euros. Ces bâtiments ont la spécificité d'être racheté par des jeunes , souvent dans le métier du bâtiment, qui réhabilitent eux-mêmes. Le principal attrait est un prix bas d'achat.

Mme Metais rappelle que Beaufort se situe en 3ème couronne d'Angers et proche de Saumur. Le marché actuel est fluide et tonique car les prix pratiqués restent raisonnables. De ce fait la vacance de logements est assez faible.

Demande de logements :

Une forte demande de logements personnes âgées sur des secteurs proposant commerces et services. Il n'y a aucune offre répondant a ces critères.

Il y a également une forte demande de logements locatifs concernant les familles monoparental (séparation) qui augmentent. Peu de T3 disponibles.

A ce jour aucun programme neuf ne propose de répondre a ces attentes. Les seuls biens répondant à ces critères sont des logements individuels de centre bourg redivisés.

Un logement pouvant accueillir un jeune couple se loue actuellement entre 500 et 750 euros. Un prix raisonnable.

Concernant le stationnement, Mme Metais juge qu'il n'y a pas de soucis particulier même en centre-ville. Le centre ville n'est pas aux normes accessibilité handicapé.

Concernant Gée, quelques transactions se font mais la grande majorité des demandes se font sur Beaufort. Gée propose toutefois de la construction neuve et ancienne(réhabilitation)

Pour Mme Métais, il est nécessaire de travailler sur les transports en commun sur la commune de Beaufort car une majorité d'habitants et futures habitants de Beaufort empruntent la nationale qui est surchargée. Enfin la zone de l'ancienne Champignonnière est propice à un développement de l'urbanisation.

Offre de logements :

L'offre de logements se composent essentiellement de maisons anciennes avec travaux. Environ 90% di stock. Ce sont des des primoaccedants qui achetent avec la specifité pour certains d'etre dans le metier du batiment. Une maison de 100m² se vend aux alentours de 120 000 130 000 euros. Une fois réhabilité la valeur est estimée » a environ 170 000 euros.

Peu de terrains viabilisé à vendre : 1 en 3ans.

Les prix sont stables en ce moment mais devraient augmenter dans les années à venir. Le marché commence à se tendre sur Beaufort, de moins en moins de biens à la vente. Pour un bien comparable, 30% plus aux alentours d'Angers. Les acquéreurs viennent sur Beaufort pour une économie et non pour un cadre de vie. Malgré l'encombrement de le RN, les gens n'hésitent pas à venir s'installer sur Beaufort lorsqu'ils travaillent sur Angers ou Saumur.

Au niveau de la vacance de logements, assez peu de vacances, contrairement a Brion. Les quelques biens qui ne se vendent pas sont les bâtiments anciens bourgeois vendu trop cher avec beaucoup de travaux (250m²-300 000 euros avec travaux en plus).

Demande de logements :

La demande se fait épisodiquement sur du logement de plain-pied en centre ville pour personnes âgées. Une résidence senior a ouvert sur Mazé et très vite remplie. Un projet est en cours depuis plusieurs années sur Beaufort.

Il y a très peu d'offres de maison contemporaine hors lotissement $(130m^2/800m^2$ de jardin) correspondant à une tranche d'âge 40/60 ans .

Le marché s'ouvre a quelques investisseurs mais locaux, essentiellement pour du revenu locatif

Le marché de l'appartement est quasi inexistant sur Beaufort. Les demandes en logements locatifs se portent toujours sur de la maison individuelle (typique du secteur rural)

Concernant les performances énergétiques, les acquéreurs sont sensibles au classement, au double vitrage, a pompe à chaleur.
63

Analyse du logement

- Une progression continue du nombre de logements
- Un parc composé de résidences construites entre 1970 et 1990
- Un phénomène de mobilité de la population
- Le marché à dire de 2 experts
- · Le SCOT

Les orientations du SCoT en matière d'habitat

- Beaufort en Anjou identifié en pôle d'équilibre
 accueil d'une grande part des nouveaux logements
- Recommandation d'environ 40 nouveaux logements /an
- Programme recommandé : 60% individuels / 25% individuels groupés / 15% collectifs
- Densité brute entre 19 et 21 logements / ha
- Enveloppe foncière maximale pour l'habitat à 10 ans : Environ 18 hectares

► Tableaux de bord par communauté de communes

	Production de Igts 2015- 2025	Densités brutes (logements/ha)		Consommation foncière brute (ha)	
		Minimum	Recommandé	Maximum	Recommandé
Beaufort-en-Anjou	840	18,7	20,8	44,8	40,5
Beaufort-en-Vallée	366	20	22	18,3	16,6
Mazé (avant le 31.12.15)	279	20	22	13,9	12,7
Gée	25	20	22	1,3	1,1
Brion	64	15	17	4,3	3,8
Fontaine-Guérin	54	15	17	3,6	3,1
Fontaine-Milon	29	15	17	2,0	1,7
Saint Georges-du-Bois	23	15	17	1,5	1,4

mmunes telles qu'elles existaient avant le 31/12/20:

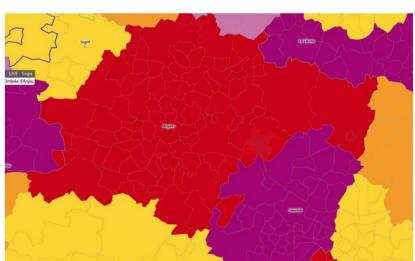
▶ Prescriptions

L'offre nouvelle vise une diversification des formes urbaines selon les objectifs suivants (incluant aussi bien le renouvellement urbain que les extensions) :

	Pôles d'équilibre /Objectif SCoT	Pôles secondaires /Objectif SCoT	Autres bourgs ruraux /Objectif SCoT	Pays des Vallées d'Anjou
Individuels purs	60%	70%	77%	66%
Individuels groupés	25%	20%	16%	25%
Collectifs + Résidences	15%	10%	7%	8%

ARCHITOUR architectes associés

- → Activités économiques du territoire
- Un bassin d'emploi tourné vers Angers
- Un nombre d'entreprises conséquents
- La population active
- Localisation des commerces et services
- Les zones d'activités
- Retour sur la table ronde des acteurs de l'économie



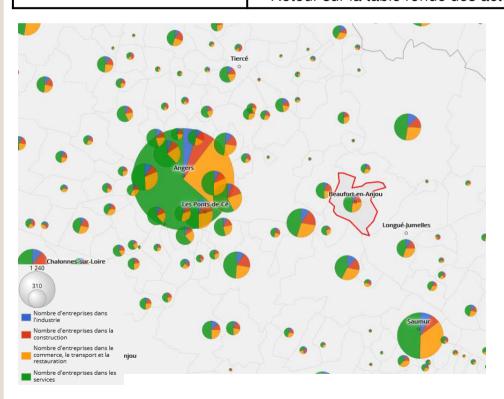
L'analyse des migrations alternantes confirme une certaine

Beaufort en Anjou fait partie de la couronne d'influence d'Angers, tout en gardant un rôle de carrefour géographique par son positionnement entre Angers et Saumur

autonomie du bassin d'emploi beaufortais et son rayonnement:

- pôle occidental fortement influencé par l'agglomération angevine, pôles centraux de Beaufort-en-Anjou et de Longué
- un pôle oriental dominé par Saumur

- → Activités économiques du territoire
- •Un bassin d'emploi tourné vers Angers
- •Un nombre d'entreprises conséquents
- La population active
- Localisation des commerces et services
- ·Les zones d'activités
- •Retour sur la table ronde des acteurs de l'économie

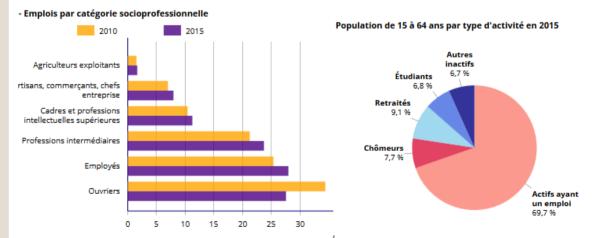


À ce jour, 132 entreprises artisanales inscrites au répertoire des métiers sont présentes sur le territoire de la collectivité dont les activités appartiennent majoritairement aux secteurs du bâtiment et des services à la population.

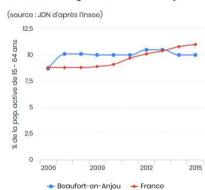
La commune a vu son tissu artisanal se développer au cours des 10 dernières années, avec une croissance soutenue du nombre d'établissements.

18 sites industriels ou activités de services sont recensés sur le territoire de la commune nouvelle de Beaufort-en-Anjou.

- → Activités économiques du territoire
- •Un bassin d'emploi tourné vers Angers
- •Un nombre d'entreprises conséquents
- ·La population active
- Localisation des commerces et services
- ·Les zones d'activités
- •Retour sur la table ronde des acteurs de l'économie
- Des actifs plus nombreux mais un nombre d'emplois proposés dans la zone en baisse
- Un taux de chômage en hausse
- Une activité économique dominée par les activités tertiaires



Taux de chômage à Beaufort-en-Anjou



	2015	2010
Nombre d'emplois dans la zone	2 524	2 637
Actifs ayant un emploi résidant dans la zone	2 915	2 668
Indicateur de concentration d'emploi	86,6	98,8
Taux d'activité parmi les 15 ans ou plus en %	60,1	59,5

 → Activités économiques du territoire

- Un bassin d'emploi tourné vers Angers
- Un nombre d'entreprises conséquents
- · La population active
- Localisation des commerces et services
- · Les zones d'activités
- Retour sur la table ronde des acteurs de l'économie

Dans le centre-ville, place Jeanne de Laval, rue du Général Leclerc, rue de la Maladrerie, rue de l'hôtel de ville et aux alentours.

<u>Secteur d'activités</u> : alimentation, restauration, banque et assurance, habilement, informatique, services, commerce, santé...

Zone d'activité Actival, route de Brion propose une zone de 35 hectares labellisée Actiparc, à vocation industrielle, commerciale, artisanale et de services.

Le Stadium, un complexe marchand, y est implanté.

Secteur d'activités: bricolage, jardinage, habilement, services, commerce...

La Poissonnière, située au rond-point de la Loire est en cours de construction.

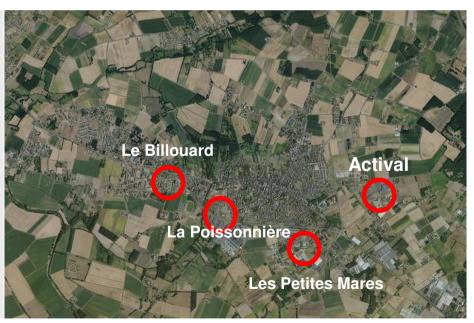
Secteur d'activité actuel : restauration rapide, agence immobilière, coiffeur, pharmacie, bar

Zone commerciale du Billouard, boulevard de la Prévoté

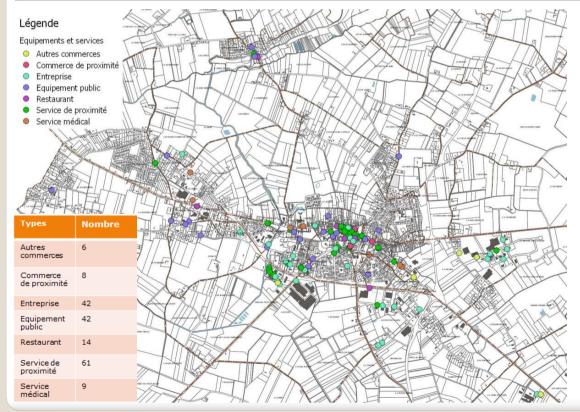
Secteur d'activités : alimentation, automobile, habilement, entreprise, services, commerce, santé...

Zone industrielle les Petites mares, rond-point de la Loire.

Secteur d'activités : matériaux, transport, jardinage, BTP...

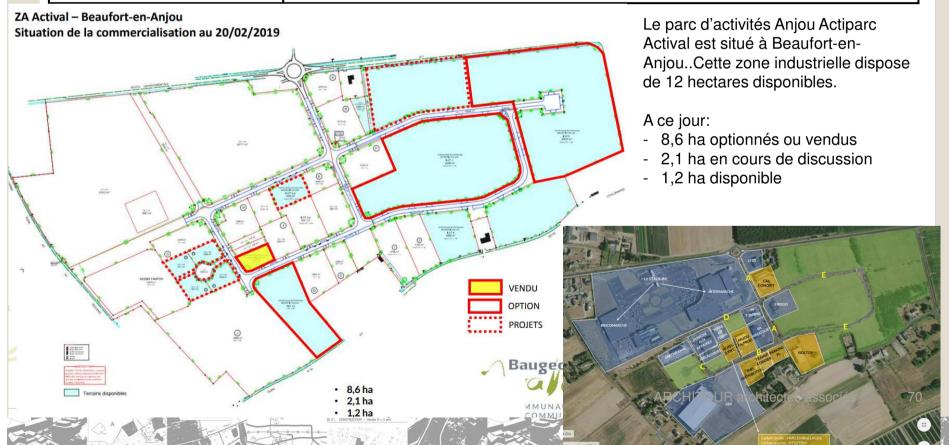


- → Activités économiques du territoire
- Un bassin d'emploi tourné vers Angers
- Un nombre d'entreprises conséquents
- · La population active
- Localisation des commerces et services
- · Les zones d'activités
- Retour sur la table ronde des acteurs de l'économie



Ces établissements sont majoritairement situés en centre-bourg
Les centres-villes et centre-bourgs constituent les entités urbaines qui offrent la meilleure mixité entre les fonctions commerce, habitat et service non marchand.

- → Activités économiques du territoire
- Un bassin d'emploi tourné vers Angers
- Un nombre d'entreprises conséquents
- · La population active
- Localisation des commerces et services
- · Les zones d'activités
- Retour sur la table ronde des acteurs de l'économie



- → Activités économiques du territoire
- Un bassin d'emploi tourné vers Angers
- Un nombre d'entreprises conséquents
- · La population active
- Localisation des commerces et services
- · Les zones d'activités
- Retour sur la table ronde des acteurs de l'économie



ZA ACTIVAL Beaufort-en-Vallée – 49250 BEAUFORT-EN-ANJOU Décembre 2018



Dénomination des rues :

A - Avenue Lavoisier
B - Rue Louis Bréguet
C - Rue Paul Langevin
D - Rue Gustave Eiffel
E - Rue Louis Lumière



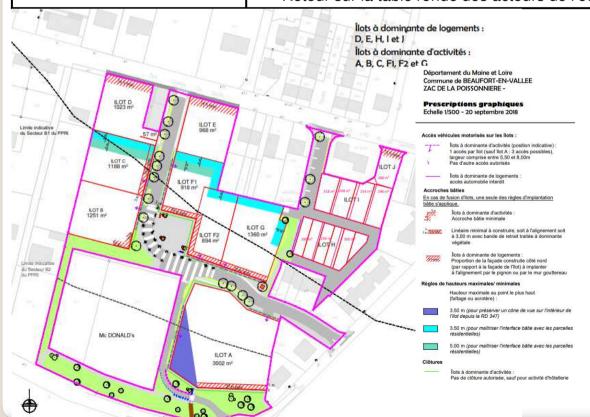
→ Activités économiques du territoire

and do plan - codactro 2011

- Un bassin d'emploi tourné vers Angers
- Un nombre d'entreprises conséquents
- · La population active
- · Localisation des commerces et services

SDIS urban

- · Les zones d'activités
- Retour sur la table ronde des acteurs de l'économie



A ce jour, les ilots A, F1, F2 et G sont vendus et accueillent des activités diverses (épicerie fine, cavistes, hangar à pizza, coiffeur, pharmacien, opticien, laboratoires d'analyses médicales,...).

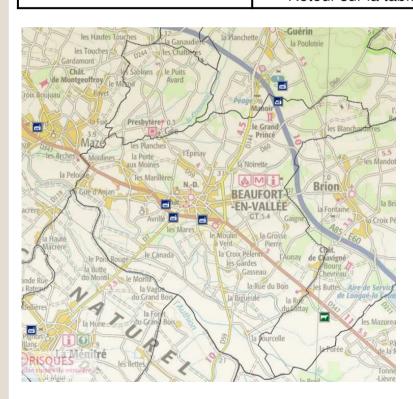
L'ilot B destiné à l'activité est quant à lui en cours de cession (3 cellules commerciales - un fleuriste, un opticien mutualiste et la 3ème cellule vacante à ce jour).

Les Ilots D et E sont destinés à l'habitat (2 terrains à bâtir sur chaque ilot soit 4 au total) et sont viabilisés

Les Ilots H, I et J seront également destinés à l'habitat.

72

- → Activités économiques du territoire
- Un bassin d'emploi tourné vers Angers
- Un nombre d'entreprises conséquents
- · La population active
- · Localisation des commerces et services
- · Les zones d'activités
- Retour sur la table ronde des acteurs de l'économie



A ce jour, 4 ICPE sont présentes sur le territoire de la commune:

- La station d'épuration mixte de la commune
- SEVA NOUVELLE dont l'activité principale est le travail du bois et fabrication d'articles en bois et en liège et fabrication d'articles en vannerie et sparterie
- Le SMICTOM de la Vallée de l'Authion
- Terrena Semences SAS

Développement
économique du
territoire

Retour sur la table ronde des acteurs de l'économie

Pour la table ronde : 30 participants représentant le centre-bourg, les centre-commerciaux périphériques et les artisans et pépiniéristes

- La définition du PLU leur a été présentée ainsi que les premiers chiffres sur le développement économique du territoire.
- 3 grandes thématiques ont ensuite été abordées pour leur présenter les outils : La programmation d'espaces d'accueil pour les entreprises, La protection des commerces en centre-ville, La prise en compte des entreprises en campagne,

Sur le PLU : Les participants se sont étonnés de repartir à zéro pour les études. Ils souhaitaient aussi savoir si le PLU pouvaient règlementer le type de commerces et/ou d'artisans à installer sur le territoire. Le BE a répondu que les documents du territoire étaient anciens et qu'ils devaient être requestionner et qu'il s'agissait d'un tout nouveau document. Pour ce qui est des installations le PLU ne rentre pas dans les détails. Ils peuvent simplement interdire des grands types de famille (sièges agricoles, entreprises industrielles, commerces...) suivant les enjeux. Il ne définit pas le nombre limite de boulangeries par communes.

La programmation d'espaces d'accueil pour les entreprises : Les participants ne se sont pas manifestés sur les besoins d'extensions de leurs entreprises. Ils se sont manifestés sur l'importance d'avoir la fibre sur les zones d'activités et de développer le télétravail sur le territoire communal. Les déplacements vers Angers étant de plus en plus longs et difficiles.

La protection des commerces en centre-ville : Les participants notent que si les commerces ferment en centre-ville c'est selon eux à cause du manque d'accessibilité, des problèmes de stationnements et de la mise en accessibilité sur un centre-ville patrimonial. Ils évoquent manquer de liens entre le site de la Poissonnière et le centre-ville. Il n'existe pas d'association de commerçants sur la commune et il manque un esprit moteur pour les évènements. Les participants parlent également d'un problème de recrutement sur place. La main d'œuvre préfère rester sur Angers. Les participants sont restés vagues sur les outils à mettre en place pour préserver le commerce. Il souhaitent limiter les ouvertures à l'extérieur, cependant les nouveaux locaux sont souvent plus fonctionnels et plus accessibles. Pour eux, la préservation de la vitrine ne sert à rien car si l'aménagement intérieur change il est difficile de revenir sur un commerce. L'interdiction du changement de destination peut être problématique car laisser des espaces avec trop de travaux en ruine. Les participants ont tendance à considérer Beaufort-en-Anjou comme une commune « dortoir ».

La prise en compte des entreprises en campagne : Il y a peu de représentants d'entreprises en campagne. Les débats se sont concentrés sur l'accessibilité de la commune et le questionnement sur l'élargissement de la RD 347 ou le développement des moyens pour rejoindre la gare de Ménitré.

L'activité agricole

- Les orientations du SCOT sur l'activité agricole
- Le secteur végétal identifié comme filière majeure de l'économie de l'Anjou: la charte foncière de l'Anjou (2006-2016)
- La charte agriculture et urbanisme pour le développement durable du territoire
- L'évolution du RPG 2008 -2017
- Les enquêtes agricoles et la répartition des exploitations sur le territoire de Beaufort en Anjou

Constat du SCOT:

- Une diminution de la surface agricole utile au ralenti
- La baisse du nombre d'exploitants
- Une activité qui se transforme
- Un secteur des cultures spécialisées dynamique et stratégique

Objectif:

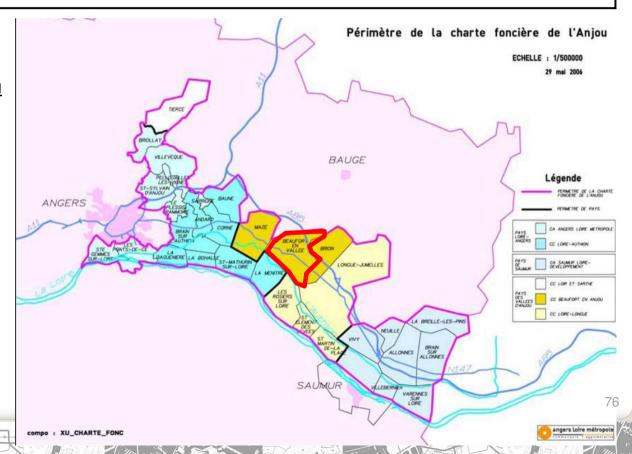
Le SCoT a pour objectif de limiter de façon très significative la consommation de l'espace agricole par l'urbanisation. Á cette fin, les objectifs de limitation de la consommation d'espace par le développement résidentiel et les activités doivent être appliqués.

L'activité agricole

- Les orientations du SCOT sur l'activité agricole
- Le secteur végétal identifié comme filière majeure de l'économie de l'Anjou: la charte foncière de l'Anjou (2006-2016)
- La charte agriculture et urbanisme pour le développement durable du territoire
- L'évolution du RPG 2008 -2017
- Les enquêtes agricoles et la répartition des exploitations sur le territoire de Beaufort en Anjou

La Charte Foncière de l'Anjou

L'objectif de cette charte est de renforcer la capacité à accueillir de nouveaux projets d'implantation dans le domaine de la production végétale spécialisée sur un territoire allant d'Angers à Saumur.



L'activité agricole

- Les orientations du SCOT sur l'activité agricole
- Le secteur végétal identifié comme filière majeure de l'économie de l'Anjou: la charte foncière de l'Anjou (2006-2016)
- La charte agriculture et urbanisme pour le développement durable du territoire
- L'évolution du RPG 2008 -2017
- Les enquêtes agricoles et la répartition des exploitations sur le territoire de Beaufort en Anjou

■ Finalité

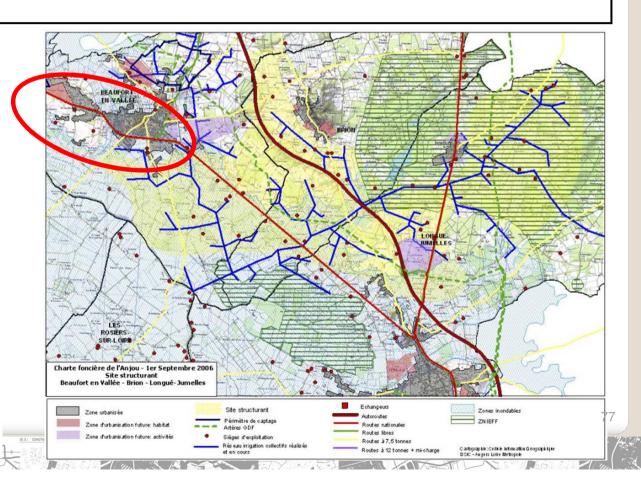
Contribuer aux conditions de développement des filières végétales spécialisées dans le département de Maine et Loire (hors viticulture) par la mise en place d'une politique foncière adaptée.

■ Enjeux

- Favoriser la convergence des moyens vers les sites structurants identifiés par la charte et répondant aux critères d'implantation des entreprises,
- Répondre, durablement dès le court terme, aux besoins fonciers liés au développement du pôle végétal,
- Pérenniser et conforter les sites existants et porteurs d'avenir.

Objectifs opérationnels

- Valider la liste des critères d'implantation des entreprises,
- Identifier les sites structurants et les sites à préserver sur la base des critères précédents,
- Proposer des modalités de concertation,
- Présenter les outils à disposition des collectivités.



L'activité agricole

- Les orientations du SCOT sur l'activité agricole
- Le secteur végétal identifié comme filière majeure de l'économie de l'Anjou: la charte foncière de l'Anjou (2006-2016)
- La charte agriculture et urbanisme pour le développement durable du territoire
- L'évolution du RPG 2008 -2017
- Les enquêtes agricoles et la répartition des exploitations sur le territoire de Beaufort en Anjou

Productions agricoles Polyculture élevage emences, maraîchage, horticulture

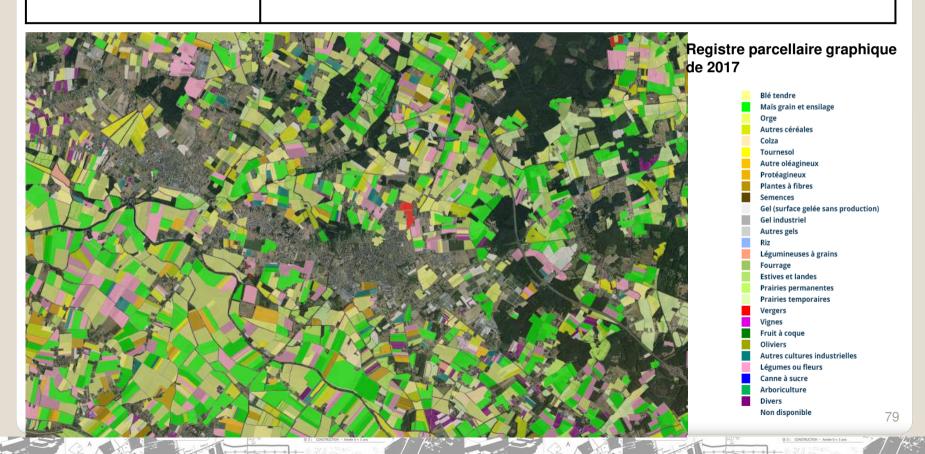
La Charte Agriculture et Urbanisme

La Charte est un document de référence pour l'ensemble des acteurs de l'aménagement du territoire,

Les préconisations réglementaires seront étudiées et reportées dans le règlement écrit du PLU

L'activité agricole

- Les orientations du SCOT sur l'activité agricole
- Le secteur végétal identifié comme filière majeure de l'économie de l'Anjou: la charte foncière de l'Anjou (2006-2016)
- La charte agriculture et urbanisme pour le développement durable du territoire
- L'évolution du RPG 2008 -2017
- Les enquêtes agricoles et la répartition des exploitations sur le territoire de Beaufort en Anjou



L'activité agricole

- Les orientations du SCOT sur l'activité agricole
- Le secteur végétal identifié comme filière majeure de l'économie de l'Anjou: la charte foncière de l'Anjou (2006-2016)
- La charte agriculture et urbanisme pour le développement durable du territoire
- L'évolution du RPG 2008 -2017
- Les enquêtes agricoles et la répartition des exploitations sur le territoire de Beaufort en Anjou



Registre parcellaire graphique de 2008

En 2008, on constatait une différence entre le nord et le sud de la commune, Au Nord les grandes cultures étaient plus présentes qu'au sud ou la dominante semencière était très forte.

En 2017, les parcelles semencières ont laissé place aux grandes cultures et à une uniformisation du territoire, L'activité de maraichage est très présente sur le territoire

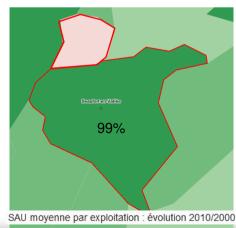
L'activité agricole

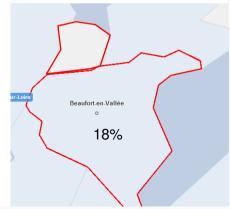
- Les orientations du SCOT sur l'activité agricole
- Le secteur végétal identifié comme filière majeure de l'économie de l'Anjou: la charte foncière de l'Anjou (2006-2016)
- La charte agriculture et urbanisme pour le développement durable du territoire
- L'évolution du RPG 2008 -2017
- Les enquêtes agricoles et la répartition des exploitations sur le territoire de Beaufort en Anjou

	Nombres d'exploitations	SAU
1970	224	2775
1988	153	2691
2000	68	2249
2010	39	2566

- > Forte diminution du nombre d'exploitations entre 1970 et 2010 (divisé par 6 en 40 ans).
- ➤ 42 exploitations en 2018 (enquête agricole), résultat de la fusion des communes de Beaufort et de Gée.
- > Augmentation de la surface moyenne des exploitations
- > SAU moyenne par exploitation est de 68%(plus faible sur Gée) avec seulement 18% des exploitations dont la SAU dépasse 100ha
- ➤ La part des terres labourables se maintient (+2% entre 2000 et 2010)





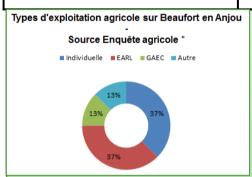


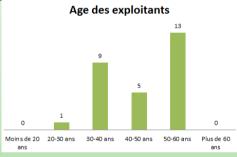
pourcentage d'exploitations ayant une superfcie agricole (SAU) de 100 ha et plus en 2010

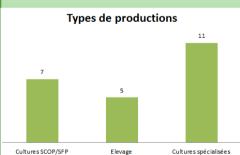
SE 3: CONSTRUC

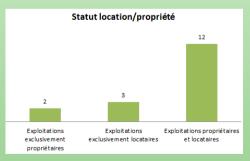
L'activité agricole

- Les orientations du SCOT sur l'activité agricole
- Le secteur végétal identifié comme filière majeure de l'économie de l'Anjou: la charte foncière de l'Anjou (2006-2016)
- La charte agriculture et urbanisme pour le développement durable du territoire
- L'évolution du RPG 2008 -2017
- Les enquêtes agricoles et la répartition des exploitations sur le territoire de Beaufort en Anjou





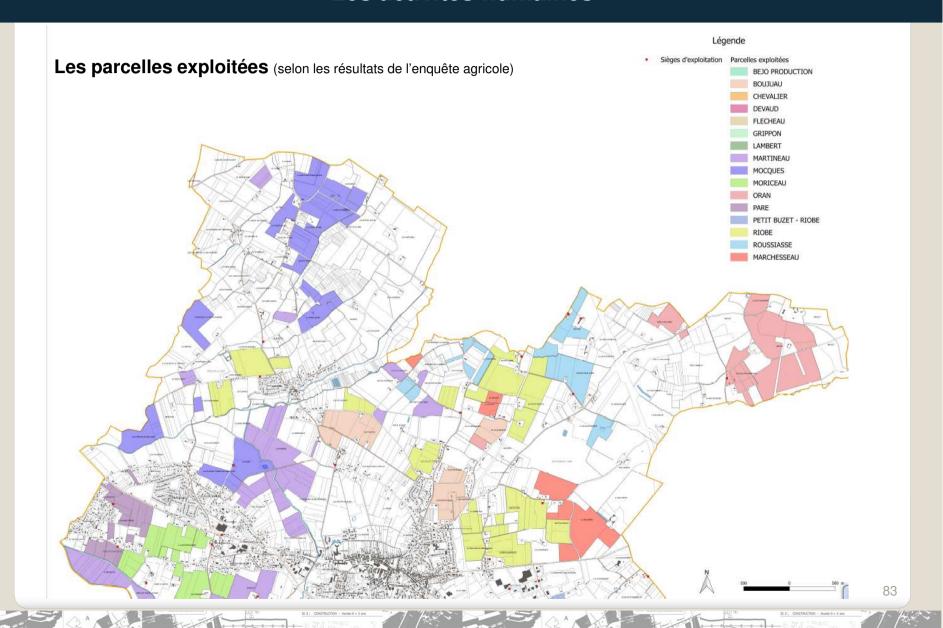


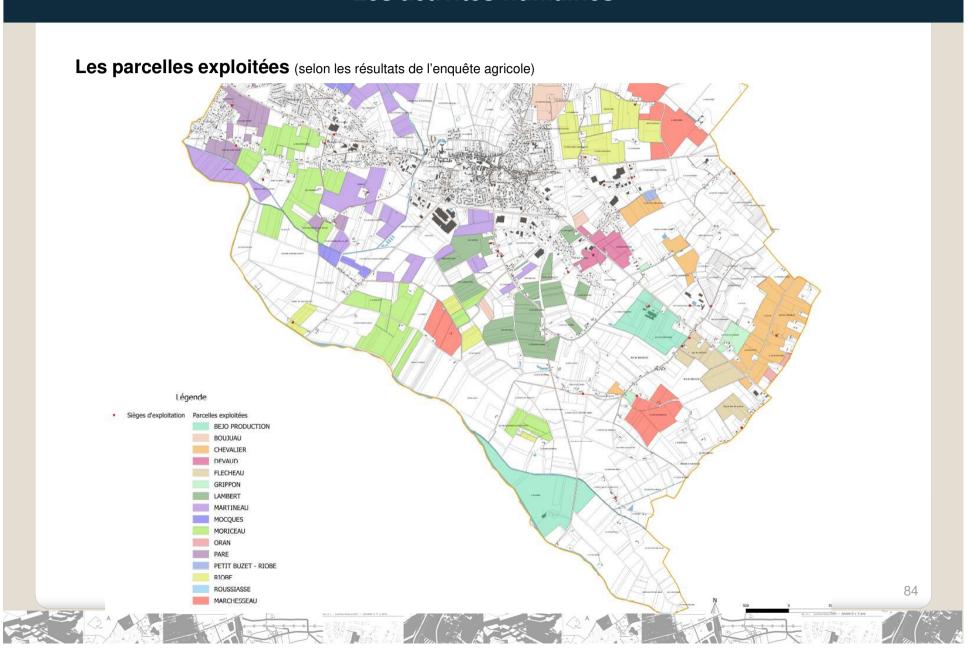


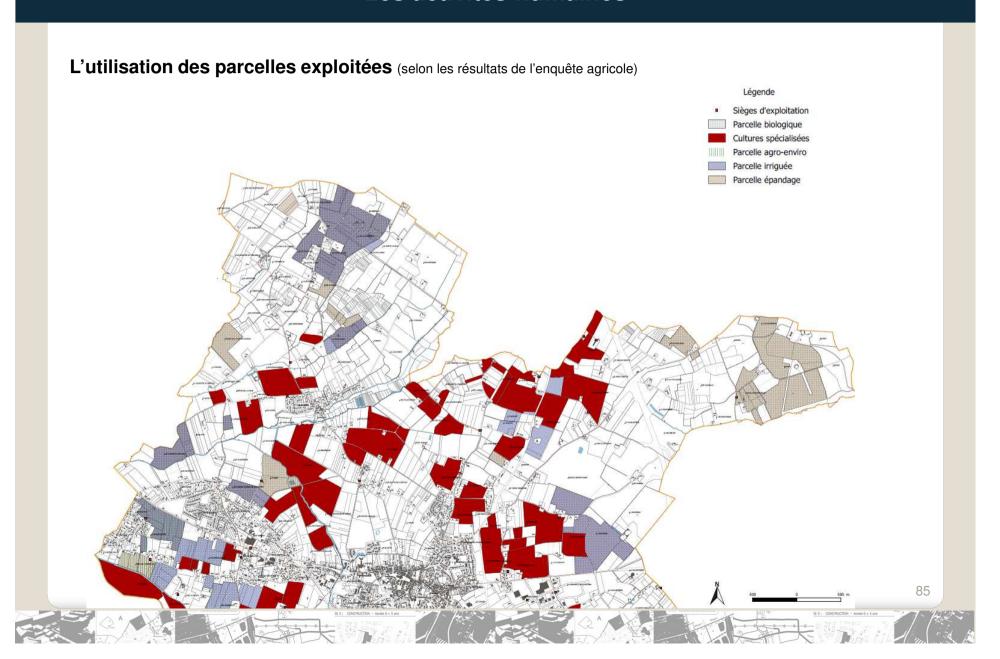
RETOURS ET RESULTATS DE L'ENQUÊTE AGRICOLE :

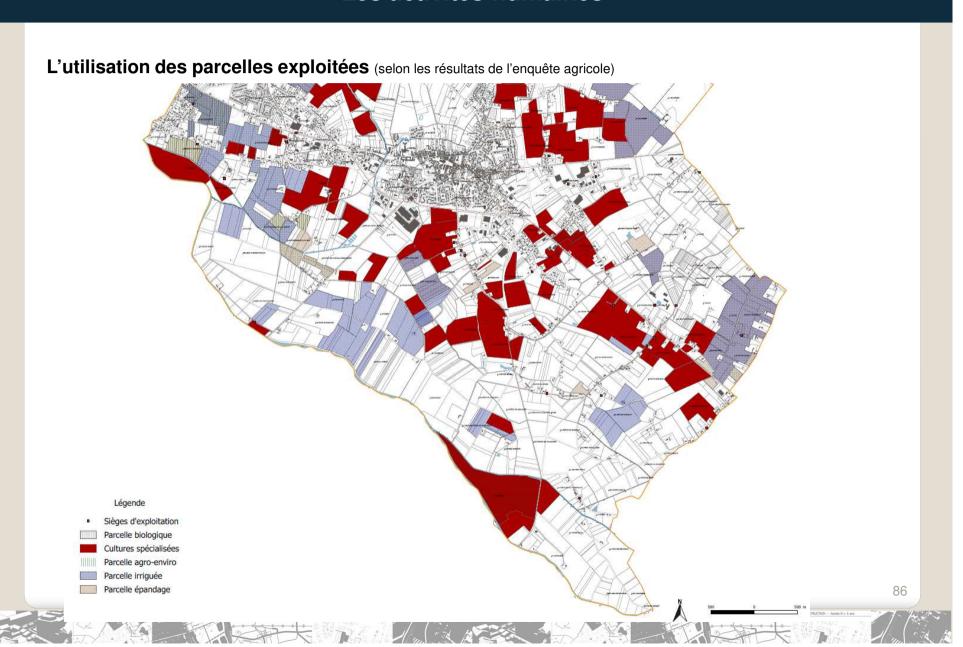
- > 19 enquêtes reçues sur 42 envoyées (45%)
- Des exploitants plutôt âgés mais avec une relève annoncée avecune forte représentation de la tranche des 30-40 ans
- > Très peu d'exploitations pratiquent l'élevage (seulement 5 sur les 19 retours, dont 1 apiculteur)
 Sur ces 5 exploitations, il n'y a aucun élevage de porcs et de volailles ce sont uniquement des élevages de bovins (lait ou viande)
- ➤ Beaucoup de cultures spécialisées : horticulture, pépinière, semence, maraîchage (11 sur les 19 retours)

 Mais sur ces 11 exploitations, la plupart cultive également des céréales, du maïs, du tournesol
- Finalement très peu d'exploitations pratiquant un seul type de culture
- > Exploitations propriétaires et locataires majoritaires









Enjeux pressentis sur la thématique

- o Créer les conditions d'une dynamique démographique correspondant aux orientations du SCoT
- o Adapter l'offre d'habitat aux besoins de la population
- o Accompagner le développement des activités économiques, agricoles et touristiques
- Soutenir les activités commerciales de centre ville

- → Localisation des commerces et services
- → Les infrastructures liées à l'eau et aux déchets

Mobilités et déplacements

• Retour sur l'atelier habitants : quelle mobilité sur le territoire pour demain?

Pour l'atelier : 21 participants, 3 animateurs, 5 groupes de travail

Lieu de travail pour les	
personnes ayant un emploi	
Beaufort en Anjou	13
Angers	6
Baugé	2
Hors Beaufort mais non précis	2
Retraités	7

Les conjoints non présents sont comptabilisés également

- → La voiture reste le moyen de transport prédominant sur la commune pour les personnes présentes même la population habitant et travaillant sur Beaufort en Anjou.
- → Le réseau Anjou-bus est très peu utilisé.
- → Le train est essentiellement utilisé pour les loisirs des retraités et des jeunes, lycéens et étudiants qui vont en direction d'Angers chercher le « dynamisme de la ville ».
- → 1 personne déclare utiliser le train pour son travail sur Saumur et identifie un manque de desserte.

Pour les personnes ayant un emploi à l'extèrieur (10)

Nombre de véhicule	0	1	2	>2
Nombre de réponses		1	3	

Utilisation quotidienne des véhicules	oui	non	covoiturage	
Nombre de réponses	9	2	0	

Utilisation d'autres moyens	2 roues	vélos	Marche à pied	TC
Nombre de réponses			1	

Mobilités et déplacements

Retour sur l'atelier habitants : quelle mobilité sur le territoire pour demain?

Pour l'atelier : 21 participants, 3 animateurs, 5 groupes de travail

Lieu de travail pour les personnes ayant un emploi	
Beaufort en Anjou	13
Angers	6
Baugé	2
Hors Beaufort mais non précis	2
Retraités	7

Les conjoints non présents sont comptabilisés également

- → La voiture reste le moyen de transport prédominant sur la commune pour les personnes présentes même la population habitant et travaillant sur Beaufort en Anjou.
- → Le réseau Anjou-bus est très peu utilisé.
- → Le train est essentiellement utilisé pour les loisirs des retraités et des jeunes, lycéens et étudiants qui vont en direction d'Angers chercher le « dynamisme de la ville ».
- → 1 personne déclare utiliser le train pour son travail sur Saumur et identifie un manque de desserte.

Pour les personnes

travaillant sur Beaufort (13)

travallarit sur beautiff (15)						
Nombre de véhicule	0	1	2	>2		
Nombre de réponses		2	3	2		

Utilisation quotidienne des véhicules		oui	non	covoiturage
Nombre de réponses		10	3	0

Utilisation d'autres moyens	2 roues	vélos	larche à pied	TC	1 tracteur
Nombre de réponses	1			1	

Pour les personnes à la retraite

 Nombre de véhicule
 0
 1
 2

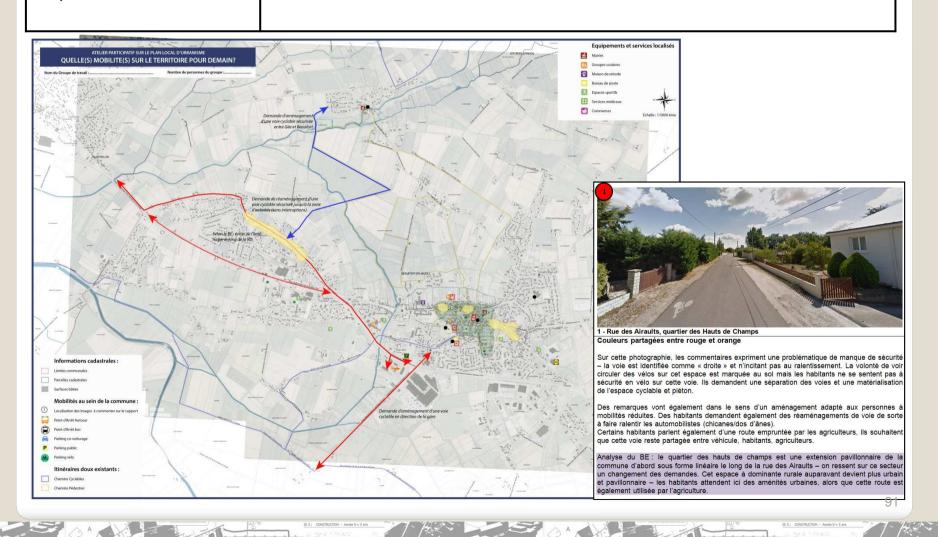
 Nombre de réponses
 2
 5

Utilisation quotidienne des véhicules		oui	non	covoiturage
Nombre de réponses		1	4	

Utilisation d'autres moyens	2 roues	vélos	Marche à pied	TC
Nombre de réponses		3	2	

Mobilités et déplacements

Retour sur l'atelier habitants : quelle mobilité sur le territoire pour demain?



Mobilités et déplacements

• Retour sur l'atelier habitants : quelle mobilité sur le territoire pour demain?

1) Ressentez-vous des besoins ou des manques concernant les transports collectifs vers les gares depuis la commune de Beauforten-Anjou ? Avez-vous des idées de nouveaux dispositifs à mettre en place ? (navette..).

Navette en direction de la gare de La Ménitré: cela a déjà été fait auparavant c'est ce que mentionnent 2 questionnaires (pas assez d'utilisateurs). D'autres (5) demandent une réhabilitation de la navette vers la gare mais de façon plus simple sans avoir à s'inscrire préalablement. Ils demandent également que la navette soit en accord avec les horaires de train et qu'elle soit directe d'un point A à un point B.

Piste cyclable en direction de la gare de La Ménitré : demande de 2 questionnaires d'une liaison cyclable sécurisée directe vers la gare de La Ménitré (le long de la D7) (20min en vélo) contre (9min en voiture).

Analyse du BE: La gare n'est pas si loin 9 min en voiture + 15 min jusqu'à Angers... vos communes doivent prendre conscience de la nécessité et du besoin de maintenir ces gares et de maintenir les cadences vers les pôles d'emplois. Cela est décisif quand on sait que les prix du carburant vont augmenter et que les embouteillages vers les grandes villes sont de plus en plus problématiques. Les Communes et CC voisines doivent s'unir et s'organiser pour appuyer de tout leur poids et préserver ainsi ces lignes.

2) Avez-vous d'autres remarques particulières sur la thématique des mobilités qui pourraient être utiles à l'élaboration du PLU :

Demande de développement de plus de pistes cyclables sécurisées en direction du bourg et des sites d'activités de la commune. Demande de développer un taxi-vélo pour les personnes âgées – sorte de took-took. Demande de développement d'un circuit « équibus » pour les commerces, services, ramassage scolaire... pourquoi pas...

Demande de redonner plus de place aux piétons sur les espaces publics de la commune. ex : supprimer le parking place de Jeanne de Laval pour un espace sans voitures. Moins de voitures en stationnement dans les rues et des parkings plutôt vers l'extérieur.

Besoin d'un travail de pédagogie sur les déplacements pour utiliser davantage les modes doux, faire comprendre que les trottoirs ne sont pas forcément plus sécurisants (au contraire) et qu'il faut développer des espaces partagés où le piéton et le vélo gênent l'automobiliste. Faire comprendre qu'on ne sécurise pas une route en élargissant son emprise... ce qui a tendance à faire accélérer et augmenter la circulation. Le dessin de voie en ligne droite a tendance à permettre l'augmentation de la vitesse sur la voie. Il est préférable de dessiner des voies réduisant la vitesse.

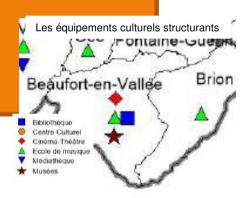
Un enjeu est également celui de partager les espaces entre agriculteurs, automobilistes et vélos. Il serait intéressant de voir quelles routes sont empruntées quotidiennement par les agriculteurs pour voir où sont les conflits d'intérêts. Une problématique qui ressort est celle de la desserte de terrains agricoles enclavés.

Services et équipements

Une offre adaptée d'équipements

Beaufort en Anjou propose de nombreux équipements en matière:

- Administrative
- Culturelle
- Sociale
- Sportive
- Loisirs



Le Mostinia Beaution Character Chara

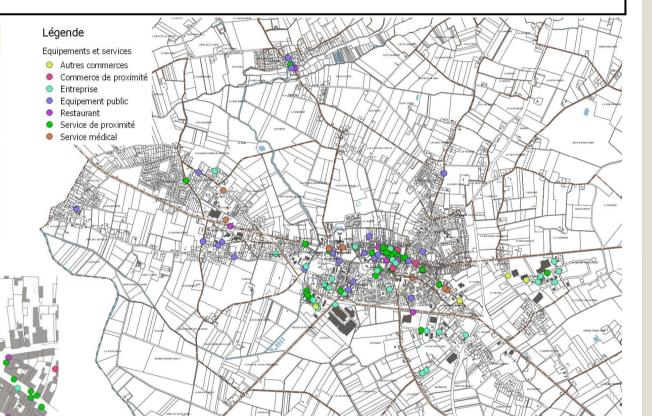
Liste des principaux équipements

- Complexe omnisport des Esquisseaux Route de Esquisseaux
- Gymnase de la Tannerie Rue de la Tannerie
- Gymnase de la Vallée Rue de la Vallée
- Courts de tennis Route des Esquisseaux
- Dojo des Esquisseaux Route des Esquisseaux
- Salle de gymnastique des Esquisseaux Route des Esquisseaux
- Stade Roger Serreau -vestiaires , tribunes-Route de la Prévôté
- Poste Place des Anciens combattants
- Trésor public 14, rue Bourguillaume
- · Chambre d'Agriculture
- · Maison des Syndicats
- Maison de la petite enfance- Les Gaiminous- Rue des Déportés
- Hôpital intercommunal du Baugeois et de la Vallée −14, rue de l'Hôpital
- Collège Molière Place de Travagliato
- Terrain de foot Espace vert des Champs de la ville
- Boulodrome Route des Esquisseaux
- Skate parc Avenue de l'Anjou
- Aire de jeux :
- Lotissement Derrière la ville. Des remparts.
- Ecole de la Vallée, Des tisserands,
- de la mairie, des Hauts champs

Localisation des commerces et des services

- Une offre de commerces et de services diversifiée et principalement localisée en centre-bourg
- Un pôle d'équipements développé

Types	Nombre
Autres commerces	6
Commerce de proximité	8
Entreprise	42
Equipement public	42
Restaurant	14
Service de proximité	61
Service médical	9

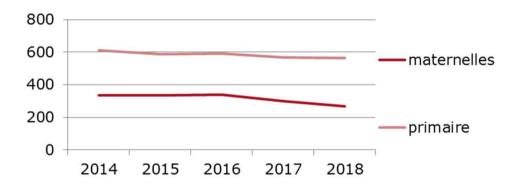


→ Une centralité qui reste marquée sur le centre-bourg

Les équipements scolaires

Trois structures, deux publiques et une privée, constituent l'offre scolaire maternelle et élémentaire de la ville de Beaufort-en-Anjou:

- Le Groupe scolaire de la Vallée
- L'École du château
- L'école privée de la Source-Eau vive
- Les écoles maternelles et primaires accueillent environ 850 élèves actuellement.
 On constate une diminution d'effectif au cours des 3 dernières années



Le collège public Molière permet la poursuite de la scolarité sur le territoire.



Les transports

La Desserte routière

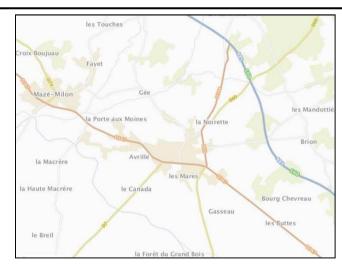
Beaufort en Anjou est traversée par deux axes majeurs qui s'y croisent:

- L'axe Ouest /Est d'intérêt national et européen, ici dédoublé (Autoroute A85 et R.D.347)
 sur le trajet Nantes/Angers/Tours/Centre Europe
 L'axe nord/sud d'intérêt régional, reliant Le Mans à Poitiers
- La commune forme également un carrefour de nombreuses RD:

La RD 7, la RD59, la RD 60, la RD 119 et la RD 211

La desserte ferroviaire

Beaufort en Vallée ne possède pas de ligne ferroviaire sur son territoire mais la ville reste proche des gares de St-Mathurin sur Loire et la Ménitré





ARCHITOUR architectes associés

Les transports

Une offre de transports collectifs

(ligne du réseau départemental Anjoubus)

1- Ligne 3 : Angers / Beaufort-en-Anjou / Baugé*

2- Ligne 15 : Saumur / Longué / Beaufort-en-Anjou*

3- Ligne 26 : Baugé-en-Anjou / Brion / Beaufort-en-Anjou

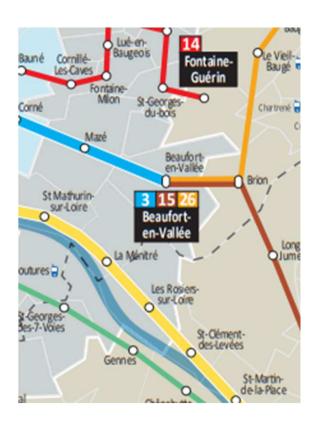
<u>Les transports scolaires</u> assurés par le Conseil Départemental

Une aire de covoiturage - Rue des Hauts Champs

Bornes véhicules électriques

La ville propose sur son espace public deux bornes de recharge électrique accélérée.

- place de la République (dans le centre-ville)
- parking du complexe sportif des Esquisseaux.



Les transports

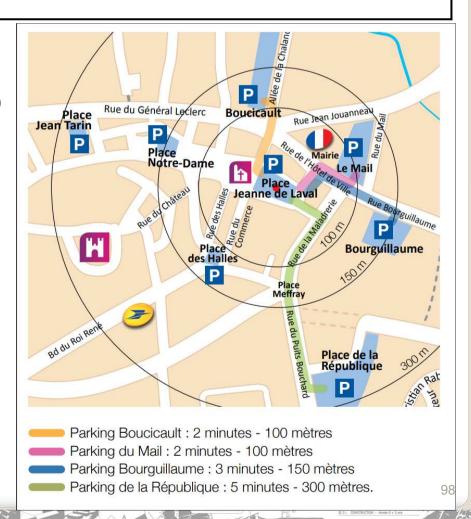
<u>Une offre de stationnements à proximité des services et équipements publics</u>

Il existe plus de 700 places de parking à moins de 300 mètres de la colonne Jeanne de Laval

- Parking Boucicault: 2 minutes 100 mètres,
- Parking du Mail: 2 minutes 100 mètres,
- Parking Bourguillaume: 3 minutes 150 mètres,
- Parking de la République : 5 minutes 300 mètres

<u>Dans le cadre du PLU, une enquête de capacité de</u> stationnement a été réalisée

Commune de Beaufort en Anjou - Capacités de stationnements																
Dans l'objectif de répondre aux dispositions de la Loi n° 2014-366 du 24 mars 2014 pour l'Accès au Logement et un Urbanisme Rénové (ALUR), le nouveau PLU devra comporter un inventaire des espaces de stationnements ouverts au publics, ainsi qu'une analyse des capacités de mutualisation de ces espaces.																
L'objectif de cette enquête est ainsi de localiser sur le territoire communal les espaces de stationnements publics existants, ainsi que leur capacité résiduelle d'accueil.																
Ne doivent être relevés que les espaces de stationnements destinés au public et non les parkings privés.																
Sur les extraits cadastraux qui vous ont été transmis (Format A3), veuillez localiser brièvement les aires de stationnements publiques par une croix rouge. Le tableau suivant permet de renseigner une adresse plus précise de ce parking et d'établir un premier diagnostic en répondant à l'ensemble des questions posées:																
							Estimati	on des capacité	s de stationne	ements						
Nom du parking	Localisation: Adresse, lieu dit,	Localisa parking proximi chemin doux, vo verte? Cocheri réponse	à té de emerts sie la bonne	Présence parking vi Cocher la réponse -> si oui, e nombre d	ilos? bonne utimer le	Présence o matérialis sol? Cocher la l réponse	ees au	Nombre de places accessibles aux personnes à mobilité réduite	Type de matériaux de revêtement du parking	Nombre de places de stationne ments total	Ce parking est il saturé? Cocher la bonne réponse -> Si oui à quelle période?		Ce parking est-il sous utilisé? Cocher la bonne réponse -> Si oui, à quelle période?		Commentaires	
		Oui	Non	Oui	Non	Oui	Non				Oui	Non	Ponctuelle ment	eui	non	



Les activités touristiques

- Les logements touristiques dans la ville
- Les chemins de randonnées
- Le patrimoine

De nombreux hébergements touristiques sont proposés sur la commune de Beaufort en Anjou. 6 gites peuvent accueillir des touristes au cœur de la ville de Beaufort.

- Au fil de l'eau Chambres d'hôtes
- Au Gîte du Tarry Gîte de France 3 épis
- Gîte le Moulin Gîte de France 3 épis
- La Bridaniere Chambres d'hôtes
- Le Mont des Ceps Gîte de France 3 épis
- Les Léards d'Authion Chambres d'hôtes





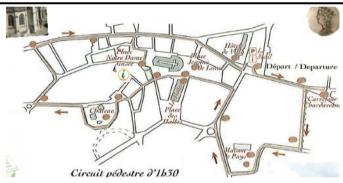


Les activités touristiques

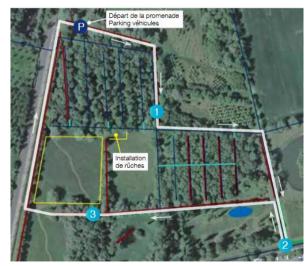
- Les logements touristiques dans la ville
- Les chemins de randonnées
- Le patrimoine



Un sentier de randonnée reliant Beaufort à Gée



Le circuit découverte Jeanne de Laval



Promenade verte et bleue dans les marais

Les activités touristiques

- Les logements touristiques dans la ville
- Les chemins de randonnées
- Le patrimoine

Beaufort-en-Anjou dispose d'un patrimoine témoin de son histoire et de son activité intense au XIXe.

Les principaux édifices:

- Le presbytère
- La manufacture royale
- Les remparts
- Hôtel Danquetil de Ruval
- Les halles
- Le château
- L'Hôtel Dieu
- L'hôtel de ville (Beaufort et Gée)
- L'église saint Aubin (Gée)











- Une bonne qualité de l'AEP
- Deux périmètres de protection de captage
- Une STEP surdimensionnée

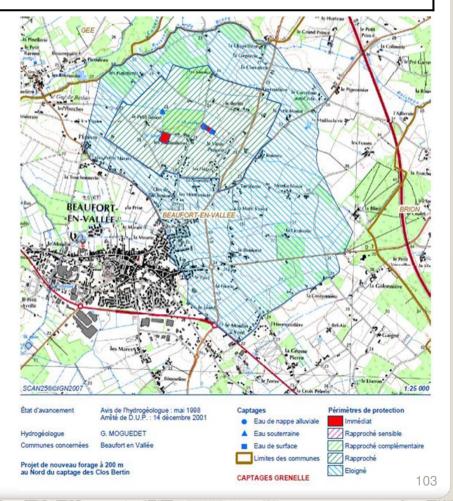
		Exercice 2015	Exercice 2016
	Indicateurs descriptifs des services		
D101.0	Estimation du nombre d'habitants desservis	30 799	30 787
D102.0	Prix TTC du service au m3 pour 120 m3 [€/m³]	1,76	1,81
	Indicateurs de performance		
P101.1	Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne la microbiologie	100%	100%
P102.1	Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne les paramètres physico-chimiques	94,6%	98,4%
P103.2B	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable	98	98
P104.3	Rendement du réseau de distribution	95,6%	93,9%
P105.3	Indice linéaire des volumes non comptés [m³/km/jour]	0,4	0,5
P106.3	Indice linéaire de pertes en réseau [m³/km/jour]	0,3	0,3
P107.2	Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable	0,21%	0,27%
P108.3	Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau	80%	80%
P109.0	Montant des abandons de créance ou des versements à un fonds de solidarité [€/m³]	0,0059	0,0091



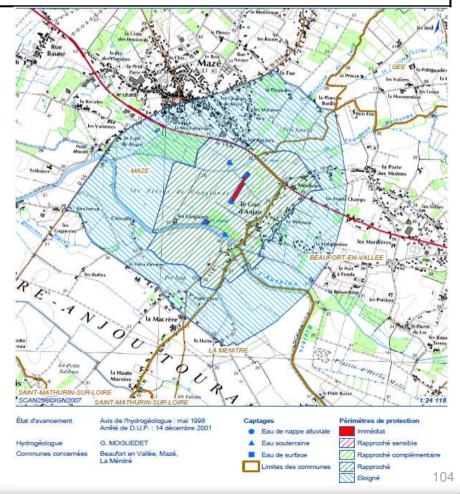


- → SIAEP de la région de Beaufort-en-Vallée
- → Prestataire: STGS : Fin de contrat: 31/12/2019
- → Bonne qualité de l'eau potable (analyses de l'Agence Régionale de Santé)

- Une bonne qualité de l'AEP
- Deux périmètres de protection de captage
- Une STEP surdimensionnée
- → PERIMETRE DE PROTECTION POUR L'AEP : captage du Clos Bertin, Petit Jusson
- → 3 périmètres : Immédiat, rapproché, éloigné
- → Sur la partie rurale Nord-Est de la commune



- Une bonne qualité de l'AEP
- Deux périmètres de protection de captage
- Une STEP surdimensionnée
- → PERIMETRE DE PROTECTION POUR L'AEP : captage de Mazé Grande Ouche, Gains, Canton des Conglands, Captages Chaintres
- → 3 périmètres : Immédiat, rapproché, éloigné
- → Sur la partie rurale Nord-Ouest de la commune



- Une bonne qualité de l'AEP
- Deux périmètres de protection de captage
- Une STEP surdimensionnée
- → Maître d'ouvrage Exploitant : CC BAUGEOIS VALLEE
- → Milieu récepteur: Le Couasnon Station d'épuration mise en service le 01/12/1990
- → Dimensionnée pour 6200 EH station en limite de capacité
- → Diagnostic et schéma directeur en cours

Maître d'ouvrage :	CC BAUGEOIS-VALLÉE
Exploitant:	CC BAUGEOIS-VALLÉE
Milieu récepteur :	Le Couasnon
Commune d'implantation :	Beaufort-en-Vallée
Date de la mise en service :	01/12/1990
Capacité constructeur :	6183 EH (371 kg DBO5/j)
Débit nominal (temps sec) :	930 m3/j
Référence réglementaire :	01/04/2012
Type de traitement :	Boues activées

Année	Volume traité (m³/an)	Énergie (kWh/an)
2013	313364	317042
2014	363007	281667
2015	253437	270298
2016	276455	246028
2017	242310	206465

Les infrastructures liées à l'eau et aux déchets

- Une bonne qualité de l'AEP
- Deux périmètres de protection de captage
- Une STEP surdimensionnée

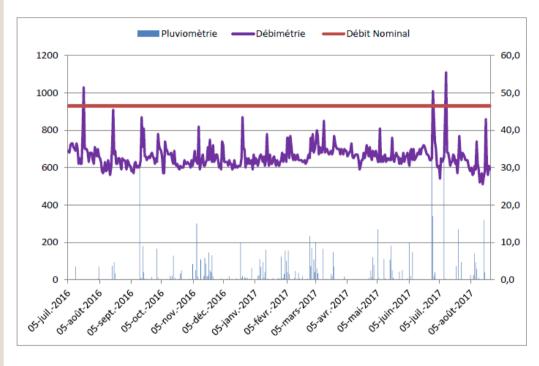




Photo du site France Champignon

and the second of	2014	2015	2016
Volume d'eau moyen traité (m³/an)	363007	253437	376455
Boues produites (t.MS/an)	36,9	31,6	62,4

Volume moyen (m³)	734	
Volume maximum (m³)	1460	Pluie d'environ 32 mm
Volume minimum (m³)	510	

ARCHITOUR architectes associés

Les infrastructures liées à l'eau et aux déchets

- Une bonne qualité de l'AEP
- Deux périmètres de protection de captage
- Une STEP surdimensionnée
- Un assainissement non collectif contrôlé

→ Assainissement non-collectif de Beaufort

- → Géré par la Communauté de Communes Baugeois Vallée
- → Service SPANC

→ Zonage de la commune de Beaufort-en-Anjou

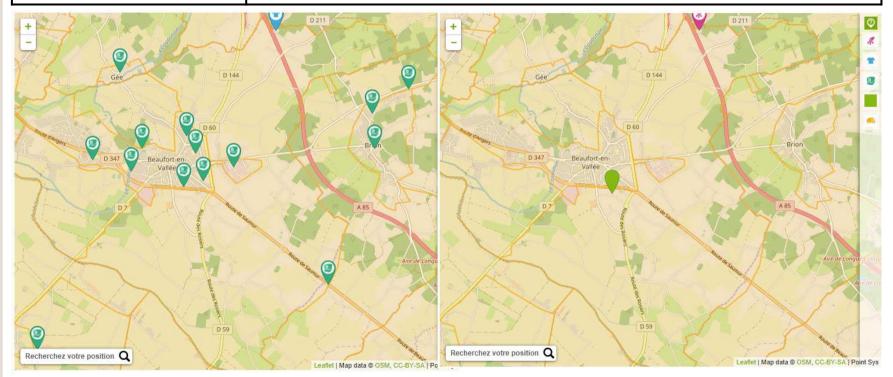
- → Zonage d'assainissement ancien (1990)
- → Aucune mise à jour effectuée depuis sa création

→ Contrôles / suivis des installations existantes et neuves

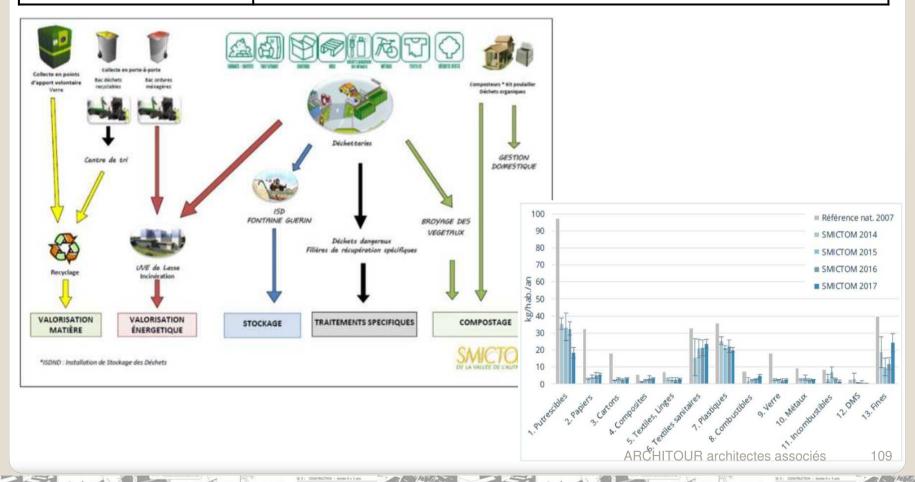
- → Données disponibles des contrôles sur 2016, 2017 et 2018
- → Contrôles de cession immobilière / conception / réalisation de travaux

Filière retenue	Adresse du terrain	Commune
Fosse toutes eaux + filtre à sable vertical drainé	BEAUCHENE (YB 119a-119b)	BEAUFORT EN VALLEE
Fosse toutes eaux avec tranchées filtrantes	BEAUCHENE (YB 119a-6b)	BEAUFORT EN VALLEE
Tertre d'infiltration avec poste de relevage	BEAUCHENE (YB 136) A BFT	BEAUFORT EN VALLEE
Micro station	7 CHEMIN DES BAS	BEAUFORT EN VALLEE
Micro station SN1-SN2	17 ROUTE D ANGERS	BEAUFORT EN VALLEE
Fosse toutes eaux + filtre à sable vertical drainé + poste de relevage	LE RAVEND CHITOUR architectes a	seeciés 107

- Une bonne qualité de l'AEP
- Deux périmètres de protection de captage
- Une STEP surdimensionnée
- Un assainissement non collectif contrôlé
- Une très bonne gestion des déchets



- Une bonne qualité de l'AEP
- Deux périmètres de protection de captage
- Une STEP surdimensionnée
- Un assainissement non collectif contrôlé
- Une très bonne gestion des déchets



Enjeux pressentis sur la thématique

Des enjeux forts sur la thématique de l'eau :

- Une vigilance à conserver sur la pollution de l'eau potable par les pesticides (secteur agricole)
- O Un développement du territoire à prendre en compte en fonction des zones inondable (60 % du territoire en zone inondable)
- O La présence de deux périmètres de captage AEP à prendre en compte dans les projets d'urbanisation
- Prise en compte des capacités d'accueil des équipements du territoire, notamment pour la station d'épuration : Suite à la fin d'activité de France Champignon, la station d'épuration actuelle est en sous régime, elle est dimensionnée pour traiter bien plus d'eau qu'elle n'en reçoit réellement. Ensuite, étant donné la vétusté de la station (environ 30 ans) des travaux sont nécessaires, un diagnostic est en cours. Il est nécessaire de dimensionner une nouvelle station d'épuration, qui prendra en compte l'évolution future de la commune.
- Une vigilance sur les zones humides,
- o Prévoir un nouveau zonage d'assainissement sur la commune (pas de mise à jour depuis 20 ans)
- o Conserver la bonne gestion des cours d'eau sur le territoire communal (entretien, aménagements,...)

Les enjeux de la thématique des déchets :

- Maintenir les services actuels de collecte et de recyclage
- o Continuer la sensibilisation des usagers au tri et à la réduction des déchets